

Congrès AFSP Toulouse 2007

Table ronde 1 "Réflexions sur les méthodes en science politique des deux côtés de l'Atlantique"

Session 2

**CONTAMIN Jean-Gabriel (Université Lille 2-Ceraps)
jgcontamin@noos.fr**

Que faire des analyses événementielles ?

Charles Tilly (1979) définissait l'action collective comme au recouvrement de trois espaces en partie sécants : une population particulière, un ensemble de croyances et certains types d'action. Il en concluait que l'étude de l'action collective peut partir de deux unités d'analyse différentes. Soit elle part des groupes, intersection d'une population et d'un ensemble de croyances, soit elle part des événements, rencontres entre un type d'action et une population.

C'est sans doute pourquoi l'étude des mobilisations a été l'un des principaux lieux d'émergence d'une technique d'analyse, l'analyse événementielle qui a depuis fait florès tant dans ce domaine [Rucht et alii, 1998] que pour travailler sur d'autres objets, notamment en relations internationales et politique comparée [Rummel, 1966 ; Azar et alii, 1972 ; Schrodt, 1994 ; Schrodt et alii, 1994 ; Bond et alii, 1997 ; Bond et alii, 2003 ; Ball, 2005], en sociologie électorale [Banks, 1997] ou en politiques publiques (Havrilesky, 1993 ; Wooley, 2000), au point qu'elle ait été à l'origine de ce que certains appellent une 'véritable 'industrie', la 'PEA', 'Protest Event Analysis' [Koopmans et Rucht, 2002].

Cette technique qui consiste à recueillir à partir de sources variées –mais essentiellement médiatiques¹- des données sérielles et homogènes sur un grand nombre d'événements en vue d'en tirer un ensemble de corrélations très variées –certains praticiens revendiquent du reste de ne pas définir à l'avance l'ensemble des questions qui pourront être posées à partir des données qu'ils ont pu collecter- qu'il convient ensuite d'interpréter causalement a été à l'origine d'un ensemble d'avancées dans le domaine de la sociologie des mobilisations : mise en évidence de cycles de protestation et des facteurs qui en rendent compte ; étude des transformations diachroniques des formes de mobilisation ; prise en compte des facteurs politiques dans l'émergence des protestations ; comparaison transnationale des formes de mobilisation ; ... Au final, la plupart des grands courants de la sociologie des mobilisations en ont bénéficié [Earl et alii, 2004, p.65sq]. On peut même avancer qu'elle a largement contribué à l'institutionnalisation de cette sous-discipline en lui fournissant un outil puissant (dans ses

¹ En théorie, la constitution des bases d'événements peut être fondée sur n'importe quel type de données. Dans les faits, pour des questions de praticité et de disponibilité, ce sont essentiellement des données médiatiques qui ont été mobilisées et qui ont participé à la diffusion de cette technique. Ce sont du reste aussi elles qui ont été l'objet de la plupart des critiques, si bien, du reste, que certains papiers traitant des vertus des analyses événementielles s'achèvent par un questionnement plus général sur l'usage des données médiatiques en matière de recherche [Ortiz et alii, 2005, p.412sq.]. Dans la suite du papier, c'est du reste essentiellement à la fécondité des analyses événementielles à bases de données médiatiques qu'on se consacrera.

effets de légitimation au moins) d'objectivation statistique. Enfin, peut-on supposer qu'avec la généralisation des bases de données médiatiques en ligne, elle pourrait connaître encore un regain d'actualité [Wooley, 2000, p.156].

Le succès de cette méthodologie n'a toutefois pas été sans questionnement. Preuve en est le nombre de travaux qui, depuis l'émergence de celle-ci, se sont penchés sur sa validité autour d'une interrogation commune : de quelle 'réalité' les événements ainsi rassemblés seraient-ils représentatifs, voire significatifs ?

Dans cette perspective, on a ainsi pu distinguer trois étapes dans le perfectionnement de la PEA [Contamin, 2001]. Les "précurseurs", ont pour l'essentiel adopté ce qu'on pourrait nommer une stratégie de "totalisation"² visant à inclure dans leur analyse autant de sources et autant de chaque source que possible en vue d'obtenir le plus grand nombre d'événements imaginables, et sans, le plus souvent, se poser de questions sur la représentativité, l'homogénéité voire la contextualisation des données ainsi produites³.

Dans une seconde période, les promoteurs de l'analyse événementielle recourent à une stratégie qu'on pourrait qualifier de "représentativité médiatique". Pour remédier aux biais que pourrait susciter l'usage de données trop hétérogènes, les chercheurs tendent à se focaliser sur la source supposée la plus représentative de la "réalité" des événements protestataires, la source imprimée médiatique, et à tenter de réunir ainsi des séries continues et relativement homogènes de données sur des périodes plus courtes⁴. Cette phase médiacentrique est aussi l'occasion des premières interrogations sur les éventuels biais liés à l'étude des événements protestataires à partir de sources médiatiques et sur la nécessité de compléter la source médiatique principale par d'autres sources⁵. Des réflexions qui, néanmoins, en restent à ce stade à des comparaisons intra-médiatiques -entre sources médiatiques- ou abstraites, et qui concluent dès lors à la possibilité de contrôler ces biais afin d'étudier les événements protestataires [Eisinger, 1973 ; Danzger, 1975 ; Snyder et Kelley, 1977 ; ou Jackman et Boyd, 1979]. On admet ne pas parvenir à un "dénombrement exhaustif de tous les événements" à partir des sources médiatiques, mais on croit pouvoir tirer de ces données un "modèle représentatif de l'activité des mouvements" (en l'occurrence, quatre "Nouveaux Mouvements Sociaux" en Suisse dans les années 1980) [Giugni et Kriesi, 1990, p.80], puisque "les biais ne sont pas eux-mêmes un problème à partir du moment où ils sont systématiques et où on ne

² D.Rucht et F.Neidhardt (1998, p.75, note n°16) usent, pour parler d'une autre étude, d'une expression qui semble assez bien résumer la stratégie d'enquête qui prévaut chez ces précurseurs, en parlant de la "règle du feuilletage" ("the rule of thumb") ainsi définie : "Get as much as you can".

³ C'est à cette tradition qu'on peut rapporter, d'une part, des travaux sur les comportements collectifs violents qui fleurissent aux Etats-Unis à partir du début des années 1960, et, d'autre part, des études socio-historiques sur l'évolution des événements protestataires sur longue période à partir des sources classiques de la recherche historique. On trouve ainsi, d'un côté, les trois éditions des World Handbook of Political and Social Indicators qui tentent de prendre en compte les protestations qu'ont connues 136 pays de 1948 à 1977 à partir de l'index du New York Times complété de manière ponctuelle par des archives et des journaux locaux [Russett et alii, 1964 ; Taylor et Hudson, 1972 ; Taylor et Jodice, 1983] ainsi qu'un ensemble de travaux combinant un ensemble de ressources documentaires pour étudier les émeutes aux Etats-Unis [Gurr, 1968 ; Spilerman, 1970], et, de l'autre, les travaux de C.Tilly et de son équipe sur les formes prises par l'action collective sur longue période dans différents pays telles que les laissent transparaître des sources historiques nombreuses et hétérogènes [Snyder et Tilly, 1972 ; Tilly et alii, 1975 ; Tilly et alii, 1986].

⁴ C'est de cette veine qu'on peut rapprocher l'étude sommaire mais fondatrice d'A.Etzioni (1970) sur un mois de protestations aux Etats-Unis, puis les travaux initiés par C.Perrow sur les activités protestataires de différents types de mouvements progressistes aux Etats-Unis [Jenkins et Perrow, 1977, McAdam, 1982, Jenkins et Eckert, 1986], les études de S.Tarrow (1989) sur l'Italie ou les analyses de H.P.Kriesi et son équipe sur les Nouveaux Mouvements Sociaux en Suisse, en France, en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas [Kriesi et alii, 1992 et 1995 ; Duyvendak, 1994].

⁵ Ajoutons que cette distinction est pour partie analytique. Taylor et Hudson s'interrogent dès 1972 sur ce qu'apporte à leur échantillon l'ajout de sources supplémentaires.

s'intéresse pas à des valeurs absolues", mais à des tendances d'évolution [Koopmans, 1995, p.255].

Enfin, dans une troisième phase, qu'on pourrait qualifier d'"analyse de la sélectivité médiatique et de promotion d'une représentativité extra-médiatique", des auteurs semblent, conformément au programme de recherche que propose K.E.Rosengren (1979) dès la fin des années 1970 -étudier le biais médiatique à partir d'un ou de plusieurs des différents types de données extra-médiatiques qu'il distingue (les événements historiques indiscutables; des entretiens auprès des acteurs de l'information; la réunion d'une équipe de chercheurs qui observent directement les mobilisations; l'usage d'enquêtes réalisées pour d'autres buts; l'usage de statistiques officielles)-, remettre en cause l'idée même qu'on puisse étudier les événements protestataires en utilisant des données générées à partir des médias, en recourant essentiellement soit à des sources médiatiques plus diversifiées, soit à des informations tirées d'archives administratives. Il s'agit non plus, comme dans la première période, de rassembler un plus grand nombre d'événements dans une stratégie de totalisation, mais, d'une part, de tester la sélectivité des données tirées des médias, et, d'autre part, de fonder les études d'actions protestataires sur des corpus supposés plus représentatifs⁶.

Quand on analyse pourtant plus finement ces différents travaux, c'est une autre ligne de fracture qui apparaît. Celle qui oppose ceux qui en concluent à la validité de l'usage de données médiatiques dans le cadre d'analyses événementielles à ceux qui tendent à mettre en cause une telle perspective. Une ligne de fracture qui, comme on le verra dans un premier temps, recouvre, peu ou prou, jusqu'au début des années 2000, une opposition entre chercheurs anglo-saxons et chercheurs français. Il aurait dès lors bien sûr été tentant dans le cadre de cette table-ronde de durcir ces systèmes d'opposition et de s'interroger sur les raisons d'un tel décalage dans les représentations d'un même outil méthodologique « des deux côtés de l'Atlantique », sur les facteurs propres à différents espaces sociaux (univers de la recherche, univers médiatique, univers des mobilisations collectives) qui pourraient en rendre compte. Mais, parce que, comme on le soulignera aussi cette ligne de fracture est aujourd'hui plus fluide et complexe, parce qu'aussi on se place dans une perspective méthodologique plutôt que seulement épistémologique relevant de la sociologie des mobilisations plutôt que de la sociologie des sciences, on tentera plus modestement et plus 'positive' (dans les deux sens du terme ?) à l'occasion de cette communication de réfléchir à la manière de prendre en compte les apports de l'analyse événementielle sans pour autant laisser de côté les critiques apportées par leurs usagers francophones. En travaillant de manière un peu originale –au regard des manières de travailler habituellement en matière d'analyse événementielle- sur ce que nous dit une analyse événementielle d'une pratique protestataire particulière, le pétitionnement -pratique a priori moins médiatisée que d'autres pratiques mais qui fait l'objet de recension dans les 'grandes études' actuellement menées-, on peut en effet questionner un ensemble d'impensés de ce mode d'analyse et en voir tout à la fois certaines limites et

⁶ On a ainsi d'un côté un ensemble d'études qui croisent données médiatiques et données administratives ou ethnographiques : on citera notamment les travaux de l'équipe de John D.McCarthy [McCarthy et alii, 1996 et 1998], de Clark McPhail et David Schweingruber (1999), d'Olivier Fillieule (Fillieule, 1996, 1997 ; Fillieule et Ferrier, 1999 ; Fillieule et Jimenez, 2003 ; Fillieule, 2007), de Dominique Wisler [Wisler, 1999 ; Barranco et Wisler, 1999], de l'équipe Prodat {Hocke, 1998}, de John Wooley (2000) ou de Pamela Oliver [Oliver et Myers, 1999 ; Oliver et Maney, 2000 et 2001]. On a, d'un autre côté, un ensemble d'études qui étudient la sélectivité médiatique en croisant des données médiatiques d'origines et de types divers (quantitatives ou qualitatives) : notamment, les analyses de Carol Mueller (1997), de Christian Davenport [Davenport, 2001 ; Davenport et Litras, 2003], de Daniel Myers [Myers et Caniglia, 2004 ; Ortiz et alii, 2005]; et autour des projets 'Transformation of Environmental Activism' [Rootes, 1999] et 'Mobilisation on Ethnic Relations, Citizenship and Immigration'.

certain atouts.

Après avoir replacé les termes du débat en France et ‘Outre-Atlantique’, en se plaçant à la fois dans la lignée et en décalage à l’égard d’un ensemble d’autres travaux qui ont tenté de faire le point sur les analyses événementielles, on souhaiterait notamment souligner combien ce type d’analyse, même mené à partir de données médiatiques, peut être triplement féconde.

D’abord, si on fait des obstacles à l’analyse (données manquantes, manque de systématicité des biais, ...) des révélateurs sur l’objet analysé lui-même. Ensuite, si on en fait l’occasion d’analyser les intermédiaires eux-mêmes : faire une analyse événementielle à partir de données médiatiques, c’est aussi faire de la sociologie des médias. Enfin, en jouant de la stabilité relative des structures de corrélation pour en tirer statistiquement un ensemble d’enseignements sur l’objet lui-même. Autrement dit, finalement, en n’oubliant jamais de faire un usage qualitatif des données quantitatives, et réciproquement.

Un travail qui permet en définitive de s’interroger sur la variabilité des régimes épistémologiques propres aux différents univers scientifiques. Une variabilité qui semble pour partie tenir du chiasme.

I-Fondements à une analyse épistémologique des usages et usagers de l’analyse événementielle :

Comme on l’a laissé entendre, quand on examine la littérature en matière d’analyses événementielles, on note, au-delà du perfectionnement progressif des formes de recours à cette technique, une forte ligne de clivage entre ceux et celles qui vantent les apports ‘malgré tout’ de cette approche, même lorsqu’elle est menée à partir de données médiatiques, et ceux et celles qui en soulignent les limites au point de remettre en cause plus ou moins explicitement la possibilité même de recourir à ce type d’analyse. Or, et c’est ce qui aurait pu en soi faire l’intérêt de cet objet pour cette table-ronde, en sociologie des mobilisations, cette ligne de clivage s’est un temps superposée à une opposition entre travaux français et travaux anglo-saxons.

Parce qu’aujourd’hui la ligne de clivage est plus fluide et parce que cette analyse supposerait une analyse des espaces scientifiques, médiatiques et politiques en France et Outre-Atlantique qui dépasse le champ de nos investigations et de nos compétences actuelles, on se contentera d’en souligner les linéaments en renvoyant à des études ultérieures une mise en compréhension de ces systèmes d’opposition.

I- ‘Ecole’ française versus ‘Ecole’ anglo-saxonne ?

En effet, **jusqu’aux années 2000, tous ceux qui, côté ‘anglo-saxon’, recourent à la PEA finissent par en conclure à la significativité sociologique, en dernière instance, des données médiatiques.**

Ils semblent en effet se rejoindre autour de cinq points. D’abord, pour estimer que ce que l’équipe de McCarthy nomme les “biais de sélection” médiatiques⁷ -à savoir, les distorsions entre les événements rapportés dans les médias et l’ensemble des événements protestataires existants- sont très importants. Selon les enquêtes et selon les configurations

⁷ P.Hocke et D.Wisler distinguent plus précisément la “sélection primaire” -qui oppose les actions qui font l’objet de compte-rendu médiatiques aux autres actions-, la “sélection secondaire” -qui correspond à la place variable allouée par les médias aux différents événements médiatisés-, et la “sélection tertiaire” -qui vise le choix des médias en termes de cadrage, positif ou négatif, à l’égard des actions relatées. On négligera ici cette distinction dans la mesure où, selon nos auteurs, D.Wisler par exemple, ce sont les mêmes facteurs qui influent sur la sélection primaire et sur la sélection secondaire.

envisagées, ce sont de moins de 2% à 71% des événements protestataires recensés dans les sources policières qui se retrouvent dans les sources médiatiques.

De même, ils se retrouvent peu ou prou dans la détermination des facteurs explicatifs de ces biais. D'abord, des caractéristiques propres aux événements eux-mêmes : intensité de l'événement, caractère conflictuel, importance des soutiens dont il dispose,... Ce serait la "valeur informative" [Lippmann, 1922] d'un événement telle qu'elle serait évaluée au regard de standards professionnels supposés partagés par tous les journalistes qui rendrait compte de ce destin. Ensuite, des facteurs propres à l'univers médiatique : mode d'organisation des médias, routines de fonctionnement, représentation du public pressenti... Enfin, des facteurs 'contextuels' : importance du 'news hole', concurrence avec d'autres informations, climat politique. En fonction des cycles d'attention politique [Downs, 1972] et médiatiques [McCarthy et alii, 1996], une même action protestataire sera ou non l'objet de rapports médiatiques.

Biais qui, selon eux, ne posent toutefois pas de difficultés énormes puisque ces auteurs s'accordent ensuite pour considérer ces décalages comme systématiques, "stables dans le temps" et selon les médias étudiés {McCarthy et alii, 1996. Ce qui légitimerait de considérer que l'évolution dans le temps du type d'événements protestataires présents dans les sources médiatiques dépouillées est représentative -en termes de forme, de localisation, de taille, d'objet,...- de l'évolution réelle dans le temps du type d'actions protestataires. Ce qui légitimerait même l'usage de techniques de redressement inspirées des techniques utilisées dans les analyses par questionnaires [Hug et Wisler, 1998].

Et, ce, d'autant que tous se rejoignent sur l'idée qu'à partir du moment où on ne travaille que sur des événements de taille relativement importante, l'ampleur du biais de sélection se réduit de manière drastique. J.D.McCarthy constate ainsi que si, en 1982, seuls 13% des manifestations autorisées à Washington ont fait l'objet d'un compte-rendu de presse dans les organes dépouillés, ces 13% de manifestations correspondaient à 80% des personnes qui ont participé à des manifestations sur cette période, si bien qu'il peut conclure que "la grande majorité des manifestations sont ignorées par la presse traditionnelle", mais que "les manifestations les plus grandes sont toutes couvertes" (p.494). A la limite, on pourrait donc finalement "espérer", comme le notent D.Rucht et F.Neidhardt (1998, p.76), que les événements les plus importants en taille "soient totalement couverts même en utilisant un seul journal national".

Enfin, tous semblent s'accorder pour reconnaître que le second type de biais médiatique qu'ils distinguent, les "biais de description", autrement dit, les distorsions médiatiques dans la manière de rendre compte des événements protestataires, sont "négligeables", si tout au moins, on s'en tient à ce qu'ils nomment les 'hard news', c'est-à-dire les données factuelles les plus 'objectives' (date, but, taille de l'événement...).

Ainsi, à la lecture de cet ensemble de travaux, on pourrait conclure, certes, que la forte sélectivité de la presse conduit à lui préférer pour les analyses événementielles d'autres types de sources "infiniment moins sélectives" comme les données policières quand elles sont disponibles, mais aussi que, sauf pour analyser certains points aveugles des représentations médiatiques -comme les micro-mobilisations-, le recours à des données de presse pourrait être fécond.

Comme le concluent les auteurs de la nécessairement consensuelle introduction d'Acts of Dissent, l'ouvrage qui fait la synthèse de la Première Conférence sur l'analyse quantitative des événements protestataires, "chacun s'accorde pour dire que les journaux sont sélectifs, mais, qu'en dépit de cela, ils constituent une base suffisante pour étudier les niveaux et les tendances protestataires" [Rucht et alii, 1998, p.15]. Ainsi, pour eux, le troisième moment de l'analyse quantitative des événements protestataires validerait pour l'essentiel son deuxième

moment et justifierait, du reste, justifierait, le retour à des analyses fondées sur le dépouillement d'un seul journal national [Earl, 2003].

Il justifierait le recours aux données de presse et aux analyses événementielles pour travailler sur les formes d'action protestataire. Non pas seulement en tant que pis-aller légitimé par son aspect pratique : la relative facilité d'accès à ces données; leur continuité; leur caractère détaillé; leur simplicité d'utilisation dans la mesure où "l'information pertinente est d'habitude groupée dans des sections particulières que le codeur peut se contenter de dépouiller" et où leur plasticité laisse le chercheur libre de choisir les unités d'analyse, les variables à inclure ou les catégorisations à employer [Rucht et Neidhardt, 1998, p.73]; ou, le fait qu'elles "demeurent sans doute la première source afin de couvrir un grand nombre de protestations sur de grands territoires" [Rucht et alii, 1998, p.16], et qu'elles sont même parfois "la seule source d'informations disponible sur certains événements protestataires" [McCarthy et alii, 1996, p.479]. Mais au nom d'arguments beaucoup plus 'positifs'. Ces données ainsi analysées pourraient constituer un panorama finalement représentatif de la "réalité" des actions protestataires initiées dans un lieu donné. Un panorama qui, selon l'expression de R.Koopmans et D.Rucht (2002, p.251), satisferait "la plupart des chercheurs qui travaillent avec des techniques plus conventionnelles ».

Une position que certains poussent même plus loin encore en ajoutant que, quand bien même les biais de sélection médiatique seraient importants, ils ne seraient « pas nécessairement un handicap » pour le chercheur et pourraient même à l'inverse être considérés comme « avantageux » [Koopmans et Rucht, 2002, p.202]. Puisque travailler sur la réalité médiatique des protestations, ce serait travailler sur la seule réalité des protestations à laquelle auraient accès les autorités et les citoyens moyens. Et puisque les mouvements sociaux, dans leurs origines, dans leur ampleur comme dans leurs résultats, dépendraient intimement de la couverture que leur offrirait "les" médias : 'preuve' en serait la citation constamment reprise de Lipsky (1981, 1968) selon laquelle "comme l'arbre tombant, ignoré de tous, dans la forêt, la contestation n'existe pas si elle n'est pas perçue et projetée"... Autrement dit, les journalistes faciliteraient pour partie le travail des chercheurs en sélectionnant pour eux les événements dignes d'intérêt pour la science politique...

A cette posture doublement médiacentrique –d'un point de vue épistémologique en considérant que les événements protestataires n'ont de 'réalité' que médiatique, et, d'un point de vue méthodologique, en soulignant la possibilité d'obtenir une vision représentative de la réalité des événements protestataires à partir d'analyses événementielles fondées sur des données médiatiques-, s'opposent point par point deux modalités d'une posture exactement inverse qu'on qualifiera d' "extra-médiatique" qui, jusqu'à la fin des années 1990, semble le monopole de chercheurs français.

Dans cet espace scientifique là, en effet, les travaux de sociologie des mobilisations recourant ou évoquant l'event analysis se caractérisent par trois traits. Leur rareté : alors même que la sociologie des mobilisations collectives connaît une institutionnalisation certaine à partir des années 1990, on y trouve essentiellement, si l'on excepte notre travail, les études de J.Siméant (1998) et d'O.Fillieule. Leur usage comme instrument non central quand elles sont fondées sur des données médiatiques : l'analyse événementielle à laquelle recourt J.Siméant n'est pas fondamentale dans sa démonstration, tandis que celle d'O.Fillieule ne l'est que dans sa dimension extra-médiatique. Et, surtout, le scepticisme qui entoure cet instrument

Scepticisme théorique, d'abord. C'est Pierre Favre (1999) qui met en cause le « cercle méthodologique » dans lequel sont enfermés les tenants de ce qu'on a appelé l'approche médiacentrique : si les tenants de cette posture tendent à considérer que les protestations collectives sont indissociables de leurs représentations médiatiques, c'est d'abord parce qu'ils n'étudient celles-là qu'au travers de celles-ci. Ce faisant, ils oublient que certaines de ces

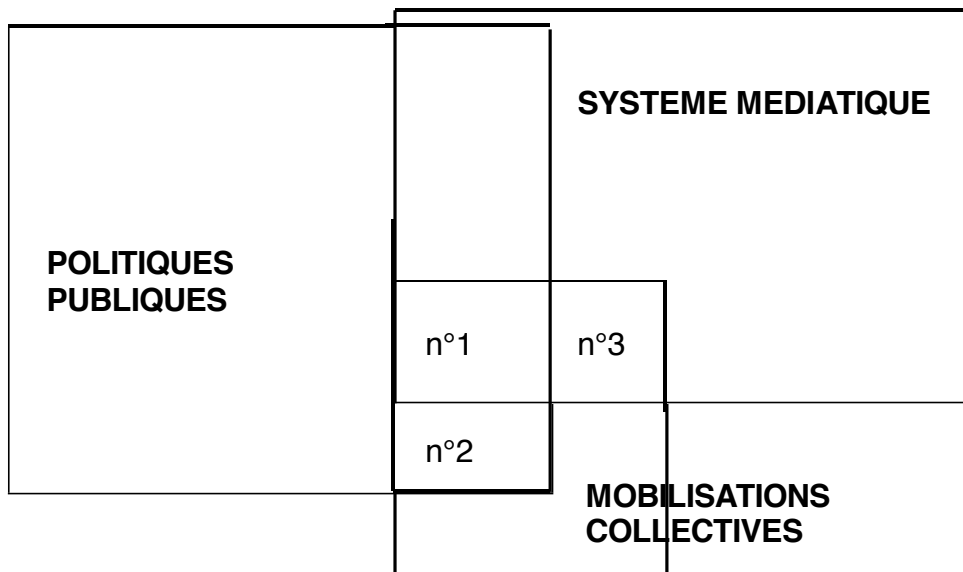
actions peuvent être “pour une large part «autocentrées»”, qu’elles peuvent être “en [elles-mêmes] leurs propres fins et être indifférentes à leur écho dans l’espace public”, si bien que “le rapport aux médias n’est décisif [pour elles] que dans un nombre de cas en fait marginaux”⁸. C’est Olivier Fillieule (2007, p.24sq.) qui, plus récemment, s’interroge sur les postulats implicites de la PEA qui, en se focalisant sur la ‘contentious politics’, celle que peut mesurer leur instrument, en viennent à négliger tous les mouvements, tactiques et moments d’une mobilisation, peut-être plus essentiels, mais qui relèvent d’autres logiques : là aussi, on ‘gouverne’ par les instruments⁹. C’est finalement ce qu’on a avancé de manière plus générale, mais particulièrement adaptée à la PEA, en mettant en évidence le double réductionnisme d’une bonne part de la sociologie des mobilisations qui considère essentiellement les actions protestataires à partir de leurs « usages substantiels » -c’est-à-dire comme des instruments alternatifs à l’élection pour peser sur les politiques publiques [Tilly, 1983] (problématique de l’influence)-, en postulant de plus implicitement que cette capacité à peser dépend d’abord de leur propension à attirer l’attention des médias (vision médiacentrique) [Contamin, 2001, p.615sq.]. Or, à ne regarder ces mobilisations qu’au travers de leurs répercussions substantielles -ou de leurs espoirs de répercussions substantielles-, on néglige tout ce qu’elles doivent à d’autres dynamiques. Et à n’appréhender les usages substantiels de ces mobilisations qu’au travers de leur impact médiatique, on néglige aussi la capacité d’influence de ces mobilisations hors de la médiation de la presse.

Pour illustrer la déperdition en termes de compréhension qui résulte de ce réductionnisme, on pourrait schématiquement représenter l’espace des décisions publiques, l’espace médiatique et l’espace des mobilisations par trois rectangles qui, pour partie, se recoupent (cf schéma n° 1). Celui qui choisit d’étudier l’objet “mobilisations” par le double prisme de son influence sur les politiques publiques au travers des médias, se condamne, en quelque sorte, à ne comprendre que la partie des mobilisations qui est commune à ces trois espaces (zone n°1). Celui qui n’étudierait les mobilisations qu’au travers de leurs usages substantiels, négligerait tout le reste, et notamment les relations entre mobilisations et système médiatique qui peuvent ne pas relever d’un souci de faire pression sur des “décideurs” (zone n°3). A l’inverse, celui qui, dans une optique médiacentrique, n’analyserait les mobilisations qu’au travers de leur représentation médiatique tendrait à négliger d’une part que certains usages substantiels des mobilisations se passent du filtre médiatique (zone n°2) et, d’autre part, qu’au-delà de ces usages substantiels, beaucoup de ce qui se joue dans les mobilisations ne concerne en rien les médias, ou ne les concerne que comme un “produit dérivé”.

Schéma n°1 : L’articulation entre mobilisations collectives, système médiatique et politiques publiques (1).

⁸ Notons que ces deux expressions n’ont pas la même connotation : une action protestataire peut ne pas dépendre des médias sans pour autant être autocentrée.

⁹ Notons, toutefois, que les tenants de la PEA ne disent pas autre chose en soulignant « qu’il y a de nombreuses questions qui ne peuvent être traitées via l’analyse événementielle parce que ces données ne peuvent mettre en lumière la face moins publique de l’organisation ces mouvements sociaux » (Earl et alii, 2004, p.76sq.). Par exemple, les questions qui portent notamment sur la dynamique organisationnelle interne, les processus décisionnels ou le leadership.



(1) La taille de ces différents espaces tout comme la taille de leurs surfaces de recouvrement dans le schéma ci-après n'ont d'autre fonction que didactique.

Encore ne pose-t-on pas la question de la possibilité empirique d'analyser les mobilisations via les sources médiatiques. Or, là aussi, l'« école française » se distingue de l'école anglo-saxonne au moins jusqu'à la fin des années 1990s par un grand scepticisme quant à la validité des analyses événementielles fondées sur des données médiatiques. C'est la critique que développe in abstracto Philippe Juhem (1997) à partir d'une lecture critique de l'ouvrage de J.W.Duyvendack sur les mobilisations en France.

C'est surtout l'un des principaux points soulevés à plusieurs reprises par Olivier Fillieule (1996) qui, comparant données médiatiques et données policières, conclut que « ce qui est frappant n'est pas ici l'existence d'un décalage, mais plutôt l'absence totale de systématisme dans les biais introduits, à la fois d'un journal à l'autre et au sein d'un même journal », une « absence de systématisme, qui [pour s'en tenir à la question du nombre de manifestants] peut faire varier les chiffres du simple au triple » et qui « rend problématique l'utilisation de cette donnée ». Un point de vue qu'il approfondit récemment dans un article au titre évocateur –« On n'y voit rien »– dans lequel il conclut que « les variations observables sur la base des données tirées d'un dépouillement de presse ne sont pas déterminées en priorité par le nombre effectif d'événements survenus, mais plutôt par des cycles d'attention de la presse sur tel ou tel aspect prioritaire de l'actualité » si bien que « les trends de moyenne (...) que l'on tire des dépouillements de presse ont toutes les chances d'être de simples artefacts propres aux logiques de fonctionnement des entreprises de presse » (2007, pp.7-8 ?).

Posture médiacentrique versus posture extracentrique. Dans leurs dimensions épistémologique comme méthodologique. Science politique anglo-saxonne versus Science politique française. Système d'opposition assez cristallisé pour que, lorsque l'équipe de Kriesi initie un projet comparatif international organisé autour de la PEA, elle confie à un **néerlandais** le volet français de l'étude.

Il serait bien sûr tentant dans le cadre de cette table-ronde de tenter de durcir et de systématiser ces systèmes d'opposition et de s'interroger sur les raisons d'un tel décalage dans les représentations d'un même outil méthodologique « des deux côtés de l'Atlantique ». On s'interrogerait sur ces divergences d'appréciation et les facteurs, 'réels' ou propres aux champs scientifiques, politiques et/ou médiatiques respectifs qui pourraient les expliquer.

Spécificité du mode de fonctionnement de la presse en France ou spécificité des relations entre presse et mouvements sociaux qui conduiraient à une non systématisme particulière des biais dans ce cadre-ci ? Spécificité des relations des mouvements sociaux au système politique qui rendrait les chercheurs particulièrement attentifs à l'action de ces mouvements en dehors des voies de la politique contentieuse ? Spécificité du champ scientifique français, des modes et des critères de sélection et de formation qui y prévalent, des types de financement et de légitimation qui y dominent, qui se traduirait notamment par un scepticisme à l'égard des démarches trop quantitatives ? On pourrait multiplier les hypothèses et sans doute en valider un certain nombre en menant notamment une analyse prosopographique des chercheurs qui ont 'investi' dans l'étude de la sociologie des mobilisations collectives en France et Outre-Atlantique, en rapportant aussi cette analyse aux modes de formation et de recrutement différents qui prévalent dans ces études.

2-Vision médiacentrique versus Vision extra-médiatique des mobilisations collectives

Cette étude, outre son ampleur -elle suppose une analyse comparative relativement systématique d'au moins trois types d'espaces relativement disjoints (univers de la recherche, des médias et des politiques)-, se heurte, toutefois, dans le cadre de ce qui intéresse cette table-ronde, aux **déplacements de la ligne de clivage qu'on a pu observer depuis le début des années 2000.**

D'un côté, on a pu noter quelques tentatives d'usage moins directement critique de l'évent analysis côté français (la thèse d'O.Grojean ou la participation de V.Guiraudon et O.Baisnée au projet piloté par Ruud Koopmans intitulé "The Transformation of Political Communication and Mobilisation in European Public Spheres" par exemple). De l'autre et surtout, on a pu constater l'émergence d'un courant de détracteurs de l'analyse événementielle à partir de données médiatiques côté anglo-saxon. C'est C.Davenport (2001 et 2003) qui, de manière quelque peu marginale au début, met en cause, à partir d'une étude des échos de l'action du Black Panther Party dans cinq journaux différents, ce qu'il nomme « l'effet Rashomon » lié aux sources de presse : l'incapacité à prendre en compte des cycles conflictuels et à mettre en valeur des facteurs de mobilisation à partir de sources médiatiques dans la mesure où ces sources sont elles-mêmes prises dans des cycles propres et où les différentes sources médiatiques racontent des histoires protestataires différentes. C'est Pamela Oliver qui, étudiant les événements protestataires survenus dans une petite ville états-unienne en un mois à partir de sources très diversifiées, médiatiques et policières, et à partir de stratégies de recherche elles-mêmes diversifiées, puis en les étudiant sur quatre ans en comparant seulement données policières et données issues de deux quotidiens locaux, conclut, certes, dans un premier temps, que les événements protestataires sont plutôt mieux couverts par les médias que les autres types d'événements [Oliver et Myers, 1999], mais aussi, dans un second temps, que les biais de sélection médiatique s'avèrent presque insurmontables pour le chercheur [Oliver et Maney, 2000 ; Maney et Oliver, 2001] : « chaque source identifie un ensemble différents d'événements, ce qui se traduit par des visions différentes de ce qui est arrivé durant ce mois » (2001, p.132) ; dans la mesure où la couverture d'un événement dépend d'abord d'un 'news hole' (l'espace disponible à un moment donné du temps dans une source de presse donnée) qui relève de facteurs extérieurs à l'univers de la politique contentieuse, on ne peut pas tabler sur une stabilité des biais de sélection médiatique dans le temps, selon les causes ou selon les formes d'action. Elle montre ainsi, que l'importance des cycles politiques sur la probabilité de couverture d'un événement protestataire est parfois telle qu'elle en vient à occulter l'existence même d'un cycle protestataire (2000, p.477sq) et à privilégier certains types d'événements (liés ou non à l'agenda parlementaire) sur d'autres.

Sans que les sources policières puissent être pour autant considérées comme la panacée puisqu'elles comportent leurs propres biais, notamment liés à la représentation officielle que les autorités policières se font de ce qu'est un événement protestataire [Maney et Oliver, 2001].

C'est John T. Wolley (2000) qui, tout en se voulant plus constructif, reprend un ensemble d'études événementielles provenant de divers secteurs pour souligner les limites de l'hypothèse de stabilité des biais de sélection entre les différentes sources de presse : décalage dans les courbes sur les abus sexuels selon les journaux employés ; variété des biais de sélection même en matière de couverture des tremblements de terre dans le monde. C'est selon lui la possibilité même de parler 'des' médias qui mériterait interrogation (p.161). C'est enfin et surtout Daniel J. Myers qui, après avoir montré à partir d'une étude des révoltes raciales aux Etats-Unis en 1968 et 1969, que, selon les sources médiatiques qu'on choisit, ce ne sont pas les mêmes facteurs déterminants qui émergent [Myers et Caniglia, 2004], co-signe dans *Mobilization* un article intitulé « Where Do We Stand with Newspaper Data ? » [Ortiz et alii, 200 ?] dans lequel les auteurs concluent à l'instabilité inhérente aux biais de sélection médiatiques tant dans le temps que selon les sources médiatiques prises en compte si bien que le recours à de telles données risque de conduire à la mise en évidence de corrélations largement artefactuelles : par exemple, « des évolutions dans le nombre et le type d'événements couverts peuvent être le reflet de transformations dans les pratiques et technologie journalistiques plutôt que de transformations dans les événements eux-mêmes » (p.411). Ce type d'études ne nous apporterait donc que des enseignements faussés sur les mobilisations collectives et aurait pour principal intérêt de nous en dire plus sur l'univers médiatique.

Ainsi, le clivage entre tenants et détracteurs de la vision médiacentrée des mobilisations collectives dans sa dimension méthodologique semble s'être exporté Outre-Atlantique, en prenant au reste presque la forme d'une polémique directe. Puisque l'article collectif de *Mobilization* est une réplique presque immédiate à un article publié par l'équipe de John D. McCarthy en 2004 dans l'*Annual Review of Sociology* qui concluait, à l'inverse, à la fécondité des analyses événementielles à partir de données médiatiques et à la stabilité relative de biais de sélection médiatiques, présentés même comme « avantageux pour le chercheur » [Earl et alii, 2004] : selon eux, même si ce type d'études ne permet pas de répondre à toute question, il permet de tester de nombreuses corrélations, de travailler de manière longitudinale et n'est pas très différent d'autres matériaux de recherche en termes de qualité, les événements absents des sources médiatiques étant l'équivalent des non-réponses des enquêtes par questionnaires, redevables du reste de techniques similaires de redressement [Barranco et Wisler, 1999]. Là où ceux-ci reprennent les travaux de P. Oliver pour souligner qu'en fait on peut les lire comme une confirmation de la fécondité de leur approche –les conclusions tirées par l'équipe de P. Oliver en travaillant sur des journaux locaux et des contextes dans lesquels la protestation est institutionnalisée valideraient, a contrario, les études menées à partir de journaux nationaux dans des contextes moins institutionnalisés (sic !) (p.70sq.)-, ceux-là reprennent les travaux de J.D. McCarthy et ses équipes pour en déduire que leurs données démontrent, à l'encontre des conclusions mises en avant, la non stabilité des biais de sélection médiatiques [Ortiz et alii, 200 ?, p.408sq]. Une opposition radicale qui n'empêche du reste pas que ces deux 'camps' se retrouvent autour de la vision médiacentrique des mobilisations collectives dans sa dimension épistémologique puisque les détracteurs de l'usage des données de presse pour étudier les mobilisations collectives déplorent toutefois que ces biais de sélection médiatiques puissent contribuer à donner une image faussée de certaines mobilisations aux pouvoirs publics, et ainsi peser sur la confection des politiques publiques [Ortiz et alii, 200 ?, p.412].

De ce trop long détour, on pourrait ainsi tirer un tableau à double entrée dans lequel on pourrait placer les différents auteurs en fonction de leur positionnement sur le double axe : vision médiacentrique ou non des mobilisations collectives (dimension épistémologique) ; vision médiacentrée ou non des mobilisations collectives (dimension méthodologique)¹⁰. On pourrait ensuite tenter de s'interroger sur ces positionnements et leur évolution au cours du temps en rapportant ceux-ci à la place de chacun dans l'espace (national et international) de la recherche, aux matériaux et aux stratégies de recherche utilisés par chacun¹¹, mais aussi à la place des mobilisations collectives dans chaque espace national et à leur articulation avec les espaces médiatiques et politiques.

Usages et usagers de l'analyse événementielle en matière de sociologie des mobilisations

| | Vision médiacentrique des mobilisations collectives | Vision pour partie extramédiatique des mobilisations collectives |
|---|--|---|
| Vision médiacentrée de l'étude des mobilisations collectives | John D. McCarthy, Dieter Rucht, Ruud Koopmans, Dominique Wisler, Patrick Champagne | |
| Vision non médiacentrée de l'étude des mobilisations collectives | Pamela Oliver, Daniel Myers | Olivier Fillieule, Pierre Favre, Christian Davenport |

Ce n'est donc toutefois pas cette étude qu'on souhaiterait mener ici. Il s'agira plus modestement, de tenter de combler, à partir d'une étude inédite (au regard des modes d'étude traditionnels en analyse événementielle), le manque que laisse entrevoir ce tableau : se demander ce que peut apporter une analyse événementielle fondée sur des données médiatiques à la compréhension des mobilisations collectives, quand bien même on ne souscrit pas à la vision médiacentrique de ces mobilisations.

II-Les enseignements d'une lecture 'oblique' des analyses événementielles :

Pour ce faire, on se fondera sur un ensemble de données collectées et analysées à l'occasion de notre travail de thèse : une analyse événementielle reposant sur le dépouillement

¹⁰ Pour être plus rigoureux encore, il conviendrait de classer des auteurs plutôt que des travaux. Dans la mesure où un même auteur pourra se positionner différemment tout au long de sa trajectoire de recherche.

¹¹ Ce n'est pas non plus ici lieu de le faire ; mais, il y aurait intérêt à rattacher de manière systématique les conclusions avancées par chacun quant aux vertus des analyses événementielles aux choix méthodologiques faits par chaque équipe : Sur quels types d'événements travaille-t-on ? Comment les définit-on ? A partir de quelles sources (nombre, type,...) travaille-t-on ? Sur quelle durée ? Avec quelles stratégies de recherche et d'échantillonnage ? Comme on le soulignera, le chercheur, en choisissant ses matériaux, sélectionne aussi pour partie 'ses' biais de sélection médiatique. A la sélection médiatique (voire, aux sélections médiatiques) se surajoute ainsi une « sursélection scientifique » dont les facteurs ne concordent pas toujours avec ceux qui président à la première (Ortiz et alii, 2005, p.401sq.)

exhaustif, à la fois quantitatif et qualitatif, d'un certain nombre de quotidiens nationaux d'information générale français -*Le Monde, Libération, Le Figaro, L'Humanité, Le Parisien*- auxquels ont été ajoutées diverses sources annexes -*Dépêches AFP, La Terre, Vie Ouvrière, National Hebdo, France Catholique, FEN Hebdo, Lettre d'Amnesty International*- sur la période 01/1993-06/1993, autour d'une pratique politique spécifique, le pétitionnement.

En caricaturant à peine, on pourrait avancer que, dans sa conception même, cette analyse événementielle a été pensée dans une perspective 'française'. Il ne s'agissait que d'un instrument d'objectivation des logiques de pétitionnement parmi beaucoup d'autres – questionnaires, travail sur archives historiques et privées, entretiens avec des pétitionnaires et des journalistes, analyses à visée prosopographique de signataires de pétitions, dépouillement qualitatif de presse, ... En aucun cas, d'un instrument central dont l'exploitation aurait pu faire 'la thèse'. De plus, dès l'origine, on était conscient qu'on ne pourrait tirer de ce travail un échantillon 'représentatif' –et, bien sûr, exhaustif- des campagnes pétitionnaires initiées en France sur la période considérée. On se lançait dans une étude événementielle gourmande en temps et en travail avec le sentiment qu'on avait toute chance de conclure à l'inefficacité de cet instrument si on le concevait comme un moyen de cerner qui pétitionnait en France, sur quelles causes et avec quel succès !

En revanche, on partait du principe que, pour s'autoriser à émettre quelque jugement que ce soit sur un instrument d'analyse, une approche, il était nécessaire d'avoir fait l'effort de la prendre au sérieux et de la pratiquer, qu'on ne pouvait se contenter de 'présupposés méthodologiques' comme d'autres avaient semblé le faire [Juhem, 1997]. De plus, on partait aussi dans l'idée de tenter de tirer de cette étude tout ce qui pouvait en être tiré, sans présager à l'avance de ce que ce pouvait être : à défaut d'échantillon représentatif des campagnes pétitionnaires, n'y avait-il, pas d'autres enseignements à inférer d'un tel travail ? Ce n'est encore une fois que par la praxis qu'on pouvait à la fois mieux comprendre les limites de l'outil et ses potentialités¹², espérer ainsi passer, pour paraphraser Patrick Champagne (1990), des « pétitions de papiers » aux « papiers des pétitions ».

Ce double positionnement, associé à l'objectif plus global de l'étude –travailler sur les logiques sociologiques qui sous-tendent la pratique pétitionnaire-, s'est traduit par un ensemble de choix méthodologiques qui spécifient quelque peu ce travail par rapport à beaucoup des analyses événementielles présentées jusque là¹³.

D'abord, en se centrant sur une pratique protestataire spécifique, le pétitionnement, prise en compte dans nombre de ces analyses, mais souvent à titre secondaire et en semblant partir du postulat que les critères utilisés pour définir, caractériser et sélectionner (tant du point de vue des journalistes que des chercheurs) les événements sont similaires pour tout type d'action protestataire¹⁴ : réfléchir à titre principal sur une pratique le plus souvent considérée dans les études à partir de caractéristiques pensées à partir d'autres modes d'action apparaît comme un moyen privilégié de penser certains des impensés de ces autres études. L'entrée par le pétitionnement avait du reste aussi l'avantage de se centrer sur un type d'événements

¹² De même, on pourrait souligner l'intérêt pour qui souhaite interpréter un questionnaire d'avoir participé à sa passation et à son codage.

¹³ Pour une présentation plus détaillée de ces choix méthodologiques et de la manière de travailler ces données, on se permettra de renvoyer à notre travail de thèse (2001, p.328-356).

¹⁴ J.W.Duyvendak et son équipe (1994, pp.108-109) concluent par exemple, à partir du recensement des événements protestataires rapportés dans les éditions du lundi de trois quotidiens nationaux, respectivement *Le Monde*, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *NRC/Handelsblad*, qu'en 1989, il y a eu 24.000 signatures de pétition par million d'habitants en France, contre 136.000 en Allemagne ou 304.000 aux Pays-Bas. A l'inverse, 220.000 personnes par million d'habitants ont participé en cette même année en France à ce qu'ils nomment des "événements non conventionnels pour lesquels les individus descendent dans la rue", contre 233.000 en Allemagne et seulement 207.000 aux Pays-Bas.

supposé encore plus sujet à sélection que d'autres formes d'action [Wooley, 2000, p.158]. Toutefois, pour lutter contre la lassitude mentale¹⁵, on a pris en compte lors du premier travail de repérage et de recension l'ensemble des actions protestataires mentionnées dans les journaux analysés de sorte qu'on a pu associer, lors du travail de codage, à chaque événement pétitionnaire évoqué, l'ensemble des autres actions menées dans le même sens et citées avant, au même moment ou plus tard, par les organes de presse pris en compte sur la période d'étude : le pétitionnement peut ainsi être replacé dans des séquences de mobilisation, du moins dans la limite de ce que les médias analysés laissent transparaître...

Ensuite, on s'est limité par nécessité à des sources médiatiques : travailler sur les pratiques pétitionnaires ne permet en effet pas de disposer de corpus administratifs analogues à ceux dont on peut disposer pour des événements supposés « conflictuels »¹⁶. Toutefois, faisant de nécessité vertu, on s'est efforcé en retour de diversifier notre corpus de données médiatiques plus qu'il n'est fait habituellement – en y ajoutant aussi, sous réserve d'un traitement particulier, les dépêches du Service général de l'Agence France Presse qui, sur la période envisagée, font explicitement référence à des pétitions- et surtout de la travailler en insistant sur les questions très rarement évoquées de redondance intra- et inter-médiatique : combien d'articles et combien de nos sources médiatiques 'traitent' d'un même événement pétitionnaire ?; en retour, combien d'événements ne sont présents que dans une seule de nos sources ?.

Plus largement, dans la mesure où, dès le début du dépouillement, on était conscient que celui-ci vaudrait autant par sa capacité à fournir des outils pour évaluer les analyses événementielles quantitatives que par les outils quantitatifs d'étude du pétitionnement qu'il pouvait nous apporter, on s'est donné les moyens de travailler autant sur les événements rapportés dans les sources médiatiques prises en compte que sur leur couverture médiatique. Ainsi, à l'inverse, par exemple, de S.Tarrow (1989, p.360) qui voit dans les articles de journaux une "base d'information", mais fait des événements protestataires qu'il étudie la seule unité d'analyse, on a d'abord utilisé les articles de journaux eux-mêmes comme des unités d'analyse, pour tenter de comprendre, ensuite, en quoi ils pourraient constituer des sources d'information pour une étude qui porterait sur les événements eux-mêmes. Cette démarche a supposé, à l'encontre de bon nombre d'analyses événementielles, de privilégier une quête d'exhaustivité dans le dépouillement : exhaustivité dans le choix des numéros et des rubriques dépouillés ; exhaustivité dans le traitement des articles plutôt que de se contenter d'index ou d'une lecture rapide à partir des titres ou de la recherche du mot "pétition" et de ses dérivés. C'est ainsi à partir d'une lecture exhaustive de chacune des sources médiatiques choisies qu'on a pu constituer un corpus dans lequel on retrouve tous les événements mentionnés qui correspondent à la définition qu'on s'était donné de notre objet : des textes revendicatifs, à vocation directement ou indirectement politique, lancés en France et voués à

¹⁵ Comme le montrent H.P.Kriesi et son équipe à partir de codages croisés, le problème d'un tel dépouillement n'est pas tant celui de l'"objectivité" du codage que celui de la "découverte" des événements -parce que les "événements moins importants sont souvent traités dans de petits et discrets articles qui sont facilement négligés" et que "les titres d'article n'expriment pas toujours clairement qu'ils décrivent un événement protestataire" [Koopmans, 1995, p.270].

¹⁶ Toutefois, dans le souci de contourner le risque de "cercle méthodologique" et, conformément aux conseils de K.E.Rosengren, d'évaluer les données médiatiques à partir de données extra-médiatiques, on a constitué un second corpus en s'inspirant de manière lointaine des innovations méthodologiques de C.McPhail (1998) : il s'agit de comparer les initiatives pétitionnaires rapportées dans le quotidien qui s'est révélé le moins sélectif, *L'Humanité*, la manière dont elles y sont évoquées, et celles dont on a pu apprendre l'existence à partir de l'observation ethnographique de deux des fêtes successivement organisées par ce même quotidien, en septembre 1996 et en septembre 1997. Moyen de prendre en compte le rôle de l'agenda politique et de rapporter directement la médiatisation ou non d'une des pétitions trouvées en cette occasion à une question de sélectivité et de critères de sélection, plutôt que de simple ignorance. Ce second corpus se compose de 297 pétitions différentes dont on trouve mention dans 562 articles distincts.

être endossés par un certain nombre de personnes dont l'une au moins n'aurait pas la possibilité de les modifier¹⁷.

Cette démarche a conduit aussi à constituer à partir de ces articles plusieurs bases de données relativement indépendantes. Dans une première base de données (base "articles de presse"), chaque article de chaque organe de presse qui mentionne une initiative pétitionnaire a fait l'objet d'une notice particulière. Si une même pétition fait l'objet de plusieurs articles dans un même organe de presse, on codera chacun de ces articles de manière distincte. On peut ainsi connaître le nombre total d' "articles à teneur pétitionnaire" dans nos corpus. Dans une deuxième base de données (base "pétition par journal"), ont été rassemblés en une seule référence tous les articles qui traitent d'une même pétition dans un même organe de presse. On peut ainsi comparer de source à source le nombre et le type de pétitions qui ont fait l'objet d'une couverture médiatique. Enfin, dans une troisième base de données (base "pétitions distinctes"), ce sont les pétitions différentes elles-mêmes qui ont fait office d'unité d'analyse. On peut ainsi savoir combien de pétitions différentes et de quels types ont fait l'objet d'articles dans l'ensemble des organes qu'on a pris en compte. Ainsi, notre première base de données distingue 720 articles de presse différents, notre deuxième base de données 632 références et notre troisième base 457 pétitions distinctes. Autant de bases auxquels on associe des variables différentes, certaines plus centrées sur la couverture médiatique (taille des articles, place des articles,...), d'autres plus centrées sur les événements pétitionnaires (objet, nombre de pétitionnaires,...).

Cette démarche nous a enfin conduit à conserver le plus longtemps possible tout l'aspect qualitatif du dépouillement, en choisissant de ne pas coder immédiatement les articles sélectionnés, d'en prendre de manière qualitative les principaux éléments, pour ne passer au codage que dans une seconde phase. Ainsi, pour chaque référence sélectionnée, on conserve à tout moment de l'analyse la possibilité de revenir du codage au corpus lui-même afin de modifier certaines des variables déjà codées ou d'en rajouter de nouvelles. Ce souci de pouvoir "interagir avec les données" a par exemple permis d'introduire une variable qui s'est révélée essentielle : le fait que la pétition rapportée soit ou non le sujet de l'article où elle est évoquée.

L'ensemble de ces choix coûteux en temps a eu pour corollaire la nécessité de limiter l'extension de l'étude à un seul pays et à une période de six mois en faisant l'hypothèse que les particularités de la couverture médiatique du pétitionnement par rapport à celles d'autres formes d'action collective comme les manifestations, ou les difficultés de la "quantification" des événements pétitionnaires à partir de données de presse, si elles prennent des formes différentes selon le contexte national et les moments, ont leur équivalent dans chaque situation. Et ce, d'autant que, dernière spécificité de ce travail, on a 'choisi' d'éviter toute forme de division du travail¹⁸ en partant du postulat rapidement avéré que l'auto-observation ethnographique d'une recherche en procès participe de la mise en évidence des vertus et des limites d'un dispositif méthodologique. C'est d'abord précisément au moment de la constitution de la base de données qu'apparaissent nombre de limites des analyses événementielles, mais aussi certaines spécificités de la pratique pétitionnaire et de sa médiatisation : le détour méthodologique devient ainsi occasion de mieux appréhender l'objet de l'étude lui-même.

¹⁷ Une telle démarche n'enlève pas la part d'arbitraire qui conduit le chercheur à « retenir » ou non les événements qui lui sont proposés, à partir de "jugements" dont on sent bien que les tentatives d'objectivation des critères de "sélection" ne suffisent pas totalement à éliminer le caractère ponctuellement arbitraire. C'est pour contrecarrer ce risque qu'on a choisi dans une stratégie de transparence de placer en Annexe du travail de thèse la liste des événements pétitionnaires ainsi sélectionnés (cf Annexe n°III-1).

¹⁸ On s'écarte ainsi de la méthode souvent utilisée dans les 'grandes' analyses événementielles et que G.Maney et P.Oliver (2001) présentent ainsi : « dans un premier temps, un assistant a lu l'ensemble des numéros des deux journaux considérés et photocopié toute histoire qui lui semblait porter sur un événement collectif » (p.146).

De ce détour méthodologique, on peut tirer un triple enseignement. D'abord, il conduit à mettre en lumière un ensemble d'impensés de l'analyse événementielle. Ensuite, enseignement aujourd'hui moins original et sur lequel on passera dès lors plus rapidement [Fillieule, 2007 ; Ortiz, 200 ?], il nous en apprend beaucoup sur les logiques de fonctionnement médiatique à défaut de nous en dire immédiatement sur les logiques de fonctionnement pétitionnaire. Enfin, il peut même devenir un outil heuristique pour étudier la pratique pétitionnaire en faisant un usage oblique de ces matériaux et de ces techniques.

1-Spécificité de la couverture médiatique du pétitionnement et apories des analyses événementielles :

S.Tarrow (1989, p.363), en annexe de son ouvrage, regrettait qu'un "fétichisme de la minutie" ("fetish of thoroughness") en partie imputable à sa formation d'historien lui ait interdit de bénéficier du gain de temps qu'aurait pu lui procurer l'échantillonnage : "si on avait travaillé sur des échantillons aléatoires, on aurait pu consacrer plus de temps et de ressources à l'étude de l'environnement des événements, et, dès lors, on aurait pu en apprendre plus sur leur dynamique de développement".

C'est en partie au nom de ces regrets rétrospectifs que la plupart des promoteurs d'analyses événementielles ont choisi, quant à eux, de travailler, pour partie ou totalement, à partir de stratégies d'échantillonnage. Plutôt que de dépouiller l'ensemble des rubriques de l'ensemble des numéros de l'ensemble des semaines des périodes qu'ils prennent en compte, ces auteurs font ainsi le choix de ne dépouiller, selon les cas, que les index analytiques des sources médiatiques analysées, que certaines rubriques, que les numéros du lundi ou que certaines semaines d'un mois.

Toutefois, la pertinence de ces décisions repose sur un ensemble de postulats, plus ou moins bien explicités, quant à la sélectivité médiatique en matière d'événements protestataires. Ainsi, recourir à un index analytique, c'est ne travailler que sur une sélectivité de second ordre, celle d'un -ou de plusieurs, ce qui compliquerait encore la question-codeur(s) qui aurai(en)t indexé des articles eux-mêmes sélectifs. Un procédé qui ne saurait donc être valide que dans deux hypothèses : soit si, en multipliant les mots-clés, on pouvait cerner tous les événements protestataires médiatisés; soit, tout au moins, si on pouvait supposer que les critères de sélectivité mis en oeuvre par ces codeurs sont les mêmes que ceux que mettent en oeuvre les journalistes, que les facteurs de cette sélectivité de second ordre sont les mêmes que les facteurs de la sélectivité médiatique dite "primaire".

De même, le choix de ne dépouiller que certaines des rubriques des sources médiatiques sélectionnées suppose que, comme l'avancent les organisateurs de l'enquête Prodat à partir des résultats d'une enquête-pilote, les sections délaissées "n'incluent qu'un nombre extrêmement faible d'événements protestataires" (Rucht et Neidhardt, 1998, p.81), qu'il soit possible de comparer de journal à journal des modes de rubricage, et que les événements protestataires recensés dans les rubriques délaissées ne sont pas trop différents de ceux qui sont présents dans les autres rubriques. Un dernier postulat qu'implique tout autant le mode d'échantillonnage à partir du jour de publication, qui suppose aussi, pour ce qui concerne des enquêtes transnationales, que le découpage hebdomadaire de la couverture médiatique et/ou de la réalité des événements protestataires est homologue quels que soient les pays, les journaux et les modes d'action.

Il est enfin un dernier mode d'échantillonnage qui a plus de mal à dire son nom, mais qui n'est pas lui non plus sans implications : le fait d'étudier la "sélectivité médiatique" en matière d'événements protestataires dans un pays en n'analysant que les facteurs de sélectivité mis en oeuvre, pour l'essentiel, par une ou deux sources médiatiques. Le plus

souvent, ce choix économique est défendu au nom de la primauté des critères de taille et d'intensité dans les facteurs de sélectivité médiatique en matière d'actions protestataires : un quotidien national pourrait suffire, puisqu'il assurerait au chercheur de recenser l'essentiel des actions les plus grandes et les plus violentes qui se sont déroulées dans le pays étudié lors de la période choisie. D.Rucht et F.Neidhardt (1998, pp.76-77) soulignent ainsi qu'on "peut espérer parvenir à une couverture totale [des événements les plus grands et de ceux qui conduisent à des dégâts importants] même en n'utilisant qu'un seul quotidien national" et que, même si un tel journal ne se fait sans doute l'écho que de moins de 1% des événements locaux, "il enregistre une large part du nombre total de participants engagés dans quelque protestation que ce soit du fait du poids des quelques événements les plus importants, qui sont pleinement couverts". Mais, ce mode d'échantillonnage repose donc finalement sur un triple postulat : celui de la faible sélectivité médiatique pour ce qui concerne les événements protestataires les plus intenses; celui de l'uniformité des facteurs de sélectivité médiatique quels que soient les organes d'information, les pays et les types d'événements protestataires pris en compte; et celui de l'uniformité des informations associées à chaque événement quelle que soit la source retenue.

Or, le premier enseignement que nous apporte notre étude événementielle, c'est que **la couverture médiatique du pétitionnement peut être caractérisée par trois traits -son ubiquité temporelle (a), sa faible redondance (b), et son exogénéité (c)- qui, quand ils se concrétisent en termes de sélectivité médiatique et d'échantillonnage, en viennent à contredire chacun des postulats qu'on vient de dégager.** Dès lors, c'est la possibilité même de travailler à partir d'échantillonnages qui semble s'évanouir sitôt qu'on désire comparer à partir d'une analyse événementielle le recours à différents modes d'action protestataires, qui plus est dans plusieurs pays¹⁹.

a) L'ubiquité temporelle de la couverture médiatique du pétitionnement :

O.Fillieule (1996), travaillant sur les manifestations en France à partir de données policières, en dégage des cycles hebdomadaires et annuels de la pratique manifestante. Comparant ensuite ces données policières à des données de presse en matière de manifestations, il en conclut que les manifestations qui se déroulent le week-end -et/ou qui sont évoquées dans les éditions du lundi du *Monde* - ne sont pas plus nombreuses que les autres jours, mais se distinguent fortement de celles qui se déroulent en semaine par leurs revendications, par leurs acteurs et par le nombre de personnes qui y participent : elles porteraient plus souvent sur "des thèmes généralistes de nature politique"; le "nombre moyen de manifestants" y serait "nettement supérieur".

Or, l'examen de la couverture médiatique offerte au pétitionnement conduit à des conclusions strictement inverses.

Là où, travaillant sur des événements manifestants, l'auteur en vient subrepticement à assimiler le jour où surviennent ces événements et l'édition dans laquelle ces événements, s'ils font l'objet d'un rapport médiatique, seront recensés -les manifestations du week end et l'édition du lundi par exemple-, comme si ceux-ci ne pouvaient faire l'objet de compte-rendus médiatiques que le lendemain de leur déroulement, **celui qui s'intéresse aux événements pétitionnaires ne peut pas tracer de rapport si direct entre, par exemple, le lancement d'une pétition et le moment de son éventuelle médiatisation.**

¹⁹ Il est évident que les limites éventuelles d'une analyse événementielle sont à rattacher directement aux objectifs que les chercheurs se donnent, aux questions qu'ils posent et se posent. On se place donc ici dans le cas le plus général où il s'agit d'en induire un ensemble d'enseignements quant aux facteurs différentiels d'apparition de tel ou tel type d'action protestataire.

Ainsi, sur 720 articles à teneur pétitionnaire de notre premier corpus, 13 (2%) font référence à une pétition qui n'en est qu'au stade du projet, 115 (16%) à une pétition qui vient d'être lancée, 143 (20%) à une pétition qui vient d'être rendue publique, 219 (30%) à une pétition en cours de diffusion, 71 (10%) à une pétition en instance d'être remise ou qui vient d'être remise, et 159 (22%) à une campagne pétitionnaire déjà achevée²⁰.

A l'ubiquité temporelle de campagnes pétitionnaires qui, le plus souvent, jouent sur la durée, répond l'ubiquité temporelle de sa couverture médiatique qui semble pouvoir survenir à n'importe quel stade du développement de ces initiatives.

Or, cette double ubiquité temporelle a trois conséquences en matière d'analyse événementielle.

D'abord, **elle questionne la manière même dont les chercheurs définissent les événements protestataires qu'ils souhaitent compter**. De fait, les praticiens de l'analyse événementielle recourent à cinq critères différents pour déterminer si deux événements protestataires médiatisés doivent être distingués ou rapprochés. Selon les études, sont rassemblés les événements qui surviennent dans le même lieu, au même moment, avec les mêmes participants, autour des mêmes buts et/ou avec des cibles identiques. Or, ce que révèle l'auto-observation ethnographique de ce dépouillement de données de presse, c'est qu'en matière de pétitionnement, aucune de ces stratégies de délimitation, cette "règle des cinq unités" -unité de lieu, unité de temps, unité d'acteurs, unité de griefs et unité de cible-, n'est réellement opérationnelle.

Ainsi, le critère d'unité de temps peut avoir une pertinence pour des événements ponctuels et continus, mais il ne semble guère en avoir pour des initiatives qui ne se conçoivent que sur la durée. Considérer que deux événements sont distincts s'ils sont mentionnés dans des articles de journaux relativement espacés, c'est par exemple négliger que la médiatisation d'une "même" pétition peut avoir lieu à différents moments de son développement -quand on projette de l'initier, quand on la lance, quand on la rend publique avec déjà un certain nombre de signataires, quand on la fait signer, quand on la remet, voire même, longtemps après, à l'occasion d'un résumé de l'ensemble des actions menées dans un même objectif- si bien que des articles très éloignés dans le temps peuvent se faire l'écho de chacune de ces "phases pétitionnaires". Encore ne prend-on là pour exemples que des campagnes de pétition dont le début et le terme sont relativement clairement définis par leurs promoteurs. Or, à écouter certains promoteurs de pétitions, on comprend que certaines campagnes n'ont ni véritable début, ni véritable fin. De plus, même le critère de continuité temporelle semble mal adapté puisque n'est pas parce qu'une initiative pétitionnaire ne fait l'objet de compte-rendus médiatiques que de loin en loin qu'il faudrait en conclure à une absence de continuité de ces campagnes. Ce phénomène pourrait tout aussi bien être imputé à l'attention à éclipses des médias pour ces causes. Autrement dit, l'unité de temps ne saurait constituer un critère de délimitation valable.

Comme on pourrait en dire de même pour les unités de lieu - n'est-il pas significatif qu'une "manifestation nationale" soit, pour l'essentiel, une manifestation qui se déroule à Paris, tandis qu'une "pétition nationale" soit une initiative, qui peut être lancée à Paris, mais qui se concrétise dans les milliers de lieux où chacun se décide à la relayer?-, unité d'acteurs – que faire d'une pétition initiée par un groupe et reprise par un autre?-, unité de griefs et de cible – alors que ce qui est présenté comme un ensemble de signatures à une même pétition est en fait le plus souvent l'agrégation d'un ensemble de soutiens apportés à des textes

²⁰ Cette difficulté, évidente pour qui code par lui-même des événements protestataires, n'a étrangement été soulevée de manière plus générale que tardivement et assez succinctement [Maney et Oliver, 2001 ; Ortiz, 2005].

quelque peu, voire radicalement, différents dans leur contenu comme dans leurs cibles principales-, on en conclut que le souci de délimiter les événements protestataires, quelle que soit leur forme, à partir de critères uniformes -conformément au “fétichisme de l’uniformité” (“fetish of uniformity”) dont parle S.Tarrow (1989, p.363) – relève pour partie du voeu pieux. Les différentes formes de mobilisation répondent à des logiques si hétérogènes que la question de la datation, celle de la localisation, celle des acteurs parties-prenantes et celle des revendications mises en avant trouvent difficilement des réponses communes. Or, ce que cet examen nous enseigne aussi, c’est que **les critères le plus souvent mis en avant semblent essentiellement adaptés au codage des événements du type “manifestation” et “rassemblement”**. Il n’est à l’inverse que de reprendre les variables codées par H.P.Kriesi et son équipe pour comprendre combien elles sont mal adaptées à la prise en compte des événements pétitionnaires : la date de l’événement; la durée en nombre de jours; sa localisation (région, taille de la localité, nom de la localité); le cadre de référence; le but; la forme de l’action; le nombre de participants; les organisations qui la soutiennent; les réactions des autorités ou de la police; le nombre de personnes blessées; le fait que l’événement soit ou non institutionnalisé; la campagne à laquelle l’événement participe; le nombre de composants de l’action. C’est bien sûr alors la possibilité de comparer de manière quantitative le recours à différents types d’action protestataire dans un même pays à partir d’une analyse événementielle -que celle-ci soit fondée sur des sources de presse ou sur d’autres données- qui perd beaucoup de sa signification.

Dans la mesure, tout au moins, où on compte raisonner en termes de nombre d’événements et de “distribution agrégée des événements”. En effet, ce que cette ubiquité du pétitionnement indique, c’est bien évidemment que calculer le nombre de pétitions qui ont été lancées dans un pays sur une période donnée n’a pas plus de signification que de vouloir calculer le nombre de lacs en Finlande : tout dépend de ce qu’on qualifie d’“événement pétitionnaire” ou de “lac”. En l’occurrence, on s’est contenté de ‘compter’ des ‘campagnes pétitionnaires’ en s’en remettant implicitement au jugement médiatique pour considérer s’il y a une seule ou plusieurs ‘pétitions’ : on ne peut calculer le nombre de lacs en Finlande faute de critères de délimitation objectivable, mais on peut calculer le nombre d’étendues d’eau explicitement dénommées “lac”. Qu’on le veuille ou non, on ne code pas des événements protestataires, mais la représentation que les médias sélectionnés en donne. D’où la nécessité de la double (voire triple) base de données.

Cette ubiquité temporelle des événements pétitionnaires et de leur traitement médiatique a une seconde conséquence. **Elle explique pour partie que, selon l’organe de presse pris en compte, les informations associées à un même événement puissent diverger assez fortement.**

Si, par exemple, on reprend les quatre indicateurs utilisés par l’équipe de J.D.McCarthy (1998, p.123) pour prouver que les “journaux de qualité rapportent assez précisément les caractéristiques factuelles des manifestations quand elles les rapportent” -la date de la protestation, son but, le fait qu’elle fasse ou non partie d’une campagne, et la taille de la protestation-, on s’aperçoit que le premier d’entre eux n’est pas pertinent pour le pétitionnement, que le second, par construction, est en effet rapporté de la même manière dans chaque source médiatique, mais que le troisième et le quatrième types de données varient parfois de manière importante d’une source de presse à une autre.

Ainsi, dans notre premier corpus, un quart des initiatives pétitionnaires dont on trouve l’évocation dans plus d’un de nos organes de presse (25 sur 102) sont présentées dans l’une des sources comme un élément d’une campagne de mobilisation plus générale et dans une autre comme des événements uniques. De plus, pour un autre quart des actions (25 sur 102), ce ne sont pas les mêmes activités de mobilisation qui sont supposées, aux dires des différents

médias, entourer l'initiative pétitionnaire.

Quant au calcul du nombre de participants, seulement un peu plus du tiers (29 sur 76) des pétitions qui sont mentionnées dans plus d'un seul organe de presse de notre corpus et pour lesquelles on dispose d'un nombre de signataires se voient associées avec le même nombre de signataires quelle que soit la source envisagée. Pour un autre tiers de ces initiatives, à l'inverse, ce sont des chiffres de mobilisation différents que l'on obtient quand on compare divers compte-rendus de presse. Parfois, parce que les différents articles interviennent à des moments différents de la mobilisation, mais aussi, parfois, parce que certains médias, tout en reprenant, peu ou prou, le chiffre de participants avancé par les organisateurs, expriment leur défiance à son encontre en proposant une évaluation floue et "minorée" -au regard de ce qu'en disent les initiateurs- du nombre de signataires. Autant de décalages qui rendent délicat tout échantillonnage basé sur le choix d'une seule source de presse. D'autant que ces biais peuvent être importants (entre quelques milliers et 100.000 par exemple) et, surtout, n'ont rien de systématique :

L'ubiquité temporelle de la couverture médiatique du pétitionnement se répercute enfin sur une autre forme d'échantillonnage. Elle signifie en effet qu'**à l'inverse de ce qui semble être la norme pour d'autres types d'événements protestataires, les cycles du pétitionnement ne se répercutent pas nécessairement dans les cycles de couverture médiatique du pétitionnement.** Ainsi, quand on compare les pétitions qui ont fait l'objet de recensions dans les éditions du lundi des quotidiens présents dans notre corpus et celles qui ont été évoquées dans les éditions d'autres jours, on ne constate presque aucune différence. Ainsi en attestent les Chi-2 associés aux différents croisements de la variable "jour d'édition" avec nos différentes variables de description de la présentation médiatique des pétitions.

Or, dans la mesure où il n'en est pas de même pour d'autres types d'événements protestataires, c'est encore une fois la possibilité même de comparer entre eux les usages des différents modes d'action qui disparaît sitôt qu'on recourt à un échantillonnage fondé sur la date d'édition des sources de presse dépouillées.

Un biais que tend à aggraver une seconde caractéristique de la couverture médiatique en matière de pétitionnement : sa faible redondance.

b) La faible redondance de la couverture médiatique du pétitionnement

Ce qu'on désigne par "faible redondance" de la couverture médiatique du pétitionnement, c'est le triple handicap dont semblent souffrir les événements pétitionnaires en matière de médiatisation à l'égard d'autres formes de protestation. En moyenne, un événement pétitionnaire médiatisé fait l'objet de moins d'articles dans un même journal et est moins souvent évoqué par plusieurs organes de presse différents; et, ce, même s'il bénéficie d'un nombre important de soutiens.

Pour le montrer, on peut en effet comparer le taux de redondance "intra-médiatique" - c'est-à-dire, interne à chaque source de presse- et les taux de redondance "inter-médiatique" - c'est-à-dire entre les différents organes de presse dépouillés- obtenus pour nos corpus et ceux que d'autres auteurs ont obtenus à partir de corpus qui ne se limitent pas au pétitionnement.

Ainsi, lorsque S.Tarrow (1989, pp.360-361) recense l'ensemble des événements protestataires mettant en scène au moins 20 personnes qui sont évoqués dans le *Corriere della Serra* entre 1965 et 1974, il distingue 20.000 articles "à teneur protestataire" qui correspondent à 5.000 événements protestataires différents. Dans son corpus, chaque

événement protestataire fait donc en moyenne l'objet de quatre articles dans le *Corriere della Serra*. Or, **dans chacun de nos deux corpus, ce taux de "redondance intra-médiatique" est très nettement inférieur.**

Dans le premier corpus, chaque pétition ne fait l'objet que de 1,14 articles par organe de presse étudié. Pour aucune des sources dépouillées, il ne dépasse 2. Au total, 91% des "pétitions par journal" (574 sur 632) de ce corpus n'ont été évoquées que dans un seul article dans les journaux qui les mentionnaient.

Dans le second corpus, qui porte sur une autre période (août 1996-décembre 1997), chaque pétition évoquée fait en moyenne l'objet de 1,9 articles. De plus, ce taux plus élevé est largement lié au poids de deux pétitions, l'une en faveur d'un référendum sur la monnaie unique (103 articles) et l'autre à l'encontre du projet de loi Debré sur l'immigration (59), auxquelles *L'Humanité* consacre plus de 50 articles.

Même si ces écarts peuvent pour partie être liés à d'autres facteurs, d'ordre culturel notamment, leur importance nous autorise à penser que ce qu'ils manifestent, c'est d'abord une spécificité de la prise en compte médiatique du pétitionnement.

Or, il en est de même pour ce qui concerne la "redondance inter-médiatique".

P.Hocke (1998, p.150), recensant les marches, rassemblements, manifestations silencieuses et blocus qui se sont déroulés à Fribourg (Allemagne) de 1983 à 1989, constate que tous les événements de ce type qui sont évoqués dans les deux quotidiens nationaux qu'il étudie se retrouvent dans les pages locales du journal local qu'il dépouille. Autrement dit, dans son corpus, le taux de redondance inter-médiatique est de 100% : tous les événements présents dans les sources les plus sélectives sont aussi présents dans les sources les moins sélectives.

A l'inverse, on peut dégager quatre indicateurs de la **faible redondance inter-médiatique en matière de pétitionnement.**

D'abord, la source qui s'est révélée la moins sélective en matière de pétitionnement, *L'Humanité*, ne fait pas référence à un grand nombre de pétitions que des périodiques plus sélectifs évoquent : sur les 457 pétitions de notre corpus, seulement 142 (31%) se retrouvent dans *L'Humanité*.

En retour, il est des pétitions "locales", initiées à Paris ou dans la région parisienne, qui se trouvent rapportées dans des quotidiens nationaux et dont on ne trouve pas trace dans les pages locales -ou nationales- du *Parisien* : par exemple, une pétition contre la destitution du curé de Nicolas-du-Chardonay évoquée dans *Le Figaro* et *Le Monde*.

Plus généralement, si l'on nomme "taux global de non-redondance inter-médiatique" propre à chaque organe dépouillé le pourcentage de campagnes pétitionnaires rapportées dans une des sources étudiées qui ne soient présentes que dans cette source-là et qu'on n'aurait donc pas pris en compte en écartant cette source de notre corpus, on constate que chacun des organes de presse dépouillés apporte son écot particulier au corpus final : si plus des 3/4 des campagnes pétitionnaires rapportées dans *Le Parisien* ou *France Catholique* ne sont mentionnées que dans ces périodiques-là, c'est aussi le cas de près du tiers des pétitions présentes dans *Le Figaro*.

On peut enfin noter que près de 80% des pétitions (355 sur 457) qu'on a recensées ne sont évoquées que dans une seule des sources médiatiques sur lesquelles on a travaillé.

Encore, faut-il ajouter que **cette faible redondance inter et intra-médiatique ne joue pas seulement à l'encontre des campagnes pétitionnaires réputées les moins soutenues.** Ainsi, dix-sept des vingt-deux "pétitions par journal" (71%) de notre premier corpus et six des quinze pétitions (40%) de notre second corpus qui revendiquent 50.000 signataires ou plus ne font l'objet que d'un seul article dans l'organe de presse où elles sont mentionnées. De plus,

sept desdites “pétitions par journal” (32%) ne sont évoquées que dans une seule des sources dépouillées.

Plus précisément encore, on peut noter que parmi les cinq pétitions de notre premier corpus qui revendiquent 400.000 signataires ou plus, quatre ne sont mentionnées qu’à une seule reprise dans les journaux qui s’en font l’écho, tandis que la cinquième, une pétition en faveur d’un Téléthon sur l’emploi qui aurait reçu 800.000 soutiens, ne bénéficie que de deux articles dans un seul organe de presse, Le Parisien.

En ce sens, on semble donc loin de la situation qui semble prévaloir pour d’autres types d’événements protestataires et qui permet par exemple à R.Koopmans (1995, p.258) de conclure que le mode d’échantillonnage choisi par H.P.Kriesi et son équipe leur permettrait de recenser plus de 90% des “événements importants [par le nombre de participants]” qui se déroulent dans les pays étudiés, si bien que le “volume total de la participation” serait “insensible à la sélectivité médiatique”.

A l’inverse, ce qu’implique cette faible redondance à trois dimensions de la couverture médiatique en matière de pétitionnement, c’est qu’au moins deux des postulats qui justifient les formes d’échantillonnage utilisées dans le cadre d’analyses événementielles sont contestables : celui qui prétend que ces procédés ne modifient pas les calculs de niveau général de mobilisation selon les pays et les formes d’action; celui qui présuppose l’uniformité des modèles de sélectivité primaire adoptés par les différents organes de presse en matière d’événements protestataires.

En effet, ce qui, sans jamais que les auteurs ne l’explicitent, légitime en dernière instance les choix d’échantillonnage auxquels ils recourent, c’est la redondance de la couverture médiatique des événements protestataires, notamment des plus “importants” d’entre eux. Ainsi, dans la mesure où, dans le corpus de S.Tarrow, chaque événement est en moyenne l’objet de quatre articles, il a une “probabilité de base” de quatre chances sur six d’être évoqué n’importe quel jour de publication. De même, la forte redondance inter-médiatique signifie qu’à délaissier un organe de presse au profit d’un autre, on ne perd qu’un petit nombre d’événements. Enfin et surtout, l’idée que ces deux formes de redondance augmentent avec la taille des événements a pour corollaire qu’on puisse, à la limite, ne dépouiller que certaines rubriques des éditions de certains jours d’un seul quotidien sans négliger les événements les plus importants en taille qui ont pu survenir dans la période.

Or, ce que démontre notre analyse, c’est qu’en France tout au moins, un événement pétitionnaire évoqué dans un organe de presse n’a *a priori* qu’un peu plus d’une chance sur six de se retrouver dans l’édition du lundi -ou d’un autre jour- de ce périodique, qu’il a de fortes chances de ne pas être mentionné dans d’autres sources de presse équivalentes, et ce quelle que soit sa taille. Dès lors, d’une part, toute forme d’échantillonnage aura pour conséquence de minorer l’importance du pétitionnement -et, peut-être, d’autres formes de mobilisation- par rapport à d’autres types d’événements protestataires dont la couverture médiatique est plus souvent redondante. D’autre part et surtout, **toute forme d’échantillonnage aura des conséquences non maîtrisables sur la mesure d’un “niveau général de mobilisation en matière de pétitionnement” ou d’un “nombre moyen de participants par événement”** pour reprendre deux des indicateurs dont usent abondamment Kriesi et son équipe.

Par exemple, dans la mesure où les trois plus importantes campagnes pétitionnaires de notre premier corpus -la pétition en faveur d’un Téléthon sur l’emploi qui aurait rassemblé 800.000 signatures, l’initiative de l’émission 30 Millions d’Amis contre la barbarie dans les transports d’animaux qui aurait recueilli 363.000 signatures et une action de la Fédération

Nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) contre le déficit de politique sociale en matière de handicap, qui récolte 400.000 signatures en trois mois- ne sont pas évoquées dans *Le Monde*, celui qui aurait travaillé à partir de ce seul quotidien aurait négligé plus de 45% du nombre total de signatures enregistrées dans notre corpus.

Il n'est qu'à comparer le nombre moyen de signataires par pétition selon le jour d'édition pris en compte -il varie de 5.000 pour le jeudi à 35.000 pour le vendredi- pour comprendre que de tels choix d'échantillonnage peuvent déboucher sur des écarts statistiquement significatifs, mais sociologiquement tout à fait ininterprétables eu égard à l'"ubiquité temporelle" de la couverture médiatique du pétitionnement.

Mais, au-delà de cette question du "nombre de pétitionnaires", ce que cette faible redondance inter-médiatique suggère, c'est que **ce ne sont tout simplement pas les mêmes types de pétitions que les différents organes de presse évoquent, qu'à l'encontre de ce que concluent ou postulent la plupart des analyses événementielles à partir de données de presse, ce ne sont pas les mêmes critères dont les différents journaux usent pour "sélectionner" les pétitions dont ils parlent.**

En effet, en appliquant à notre premier corpus une Analyse de Correspondances Multiples, dans laquelle sont placées en éléments actifs les variables qui décrivent la sélection primaire des différentes pétitions rapportées -présence ou non dans chacun des organes de presse pris en compte- tandis que les variables qui caractérisent les pétitions elles-mêmes sont placées en éléments passifs projetés dans l'espace ainsi constitué par les sources médiatiques analysées, on en arrive à distinguer quatre pôles auxquels on peut associer des modèles différents de sélectivité médiatique en matière de pétitionnement.

Sans entrer dans les détails de la démonstration (Contamin, 2001, p.366sq.), on en vient en effet à distinguer par ce biais-là quatre pôles auxquels sont associées des formes idéales-typiques de pétition si différentes qu'on est conduit à y voir autant de modèles différents de sélectivité en matière de pétitionnement, adaptés aux publics auxquels ces organes de presse s'adressent. Un pôle de la presse locale qui adopterait plutôt le modèle du filet journalistique : les campagnes pétitionnaires surreprésentées dans ce pôle se définissent, d'abord, par la localisation de l'initiative sur Paris, puis par l'ensemble des caractéristiques de ce qu'on pourrait nommer le modèle des "pétitions locales" (des initiatives lancées par des associations locales, diffusées sur une base locale, signées par les habitants du lieu, afin de faire avancer auprès d'autorités politiques locales des projets qui bénéficieraient d'abord à la communauté locale. Un pôle de la presse d'opinion, scindé en un pôle communiste et un pôle "non-communiste", qui privilégierait le modèle du "biais d'information" : ce sont plutôt des variables idéologiques qui semblent structurer les deux pôles associés à ces journaux et aux pétitions dont ils se font l'écho (pétitions 'politiques', pétitions syndicales ou d'entreprise et pétitions en faveur des Droits de l'Homme).

Il n'est finalement, semble-t-il, qu'un des pôles de nos sources de presse qui corresponde au modèle de la "valeur informative", apparemment dominant en matière de sélectivité à l'égard d'autres formes d'actions protestataires : celui que constituent les quotidiens nationaux d'informations générales présents dans notre corpus, à savoir *Le Monde*, *Libération*, et *Le Figaro*. On y trouve en effet surreprésentées les campagnes pétitionnaires qui ont mobilisé, au regard des médias, le plus grand nombre de participants, ainsi que celles qui semblent les plus "originales" par la mise en avant de personnalités, par la forme qu'elles ont prises ou par la diversité des soutiens qu'elles ont reçus. On peut même démontrer une forme d'interchangeabilité entre les différents quotidiens de ce type du point de vue de la sélectivité en matière de pétitionnement, sans que cette communauté de critères ne saurait être seulement imputée au rôle prescripteur de l'un de ces quotidiens ou d'une source annexe vis-à-vis des autres. En effet, pour les 43 campagnes pétitionnaires qu'ils ont en commun, la

primauté de publication est à peu près également partagée : 14 pour Le Monde, 12 pour Libération, 7 pour Le Figaro, 4 pour Libération et Le Figaro ensemble, 5 pour l'Agence France Presse et seulement 1 pour un autre organe de presse.

On est donc conduit à postuler l'existence d'un véritable cercle d'échange d'informations -un processus de "circulation circulaire de l'information" dirait P.Bourdieu (1996, p.22sq), en s'inspirant de T.Gitlin - entre ces trois quotidiens. Un échange qui dépasse le recours à une source commune comme les dépêches de l'Agence France Presse, mais, qui semble reposer sur une véritable communauté des critères d'appréciation de la "valeur informative" des actions pétitionnaires et sur des formes d'imitation mutuelles, que facilite la position du *Monde* en tant que quotidien du soir.

Autant de constats qui sembleraient donc justifier l'utilisation de tels quotidiens pour comparer de manière transnationale le recours à des formes de comportement dit "protestataire", puisque le même modèle de sélectivité médiatique semblerait prédominer pour chaque quotidien national d'informations générales quels que soient le pays et le type d'événements protestataires pris en compte.

Pourtant, lorsqu'on examine de plus près les types de pétitions associés à ce pôle, on se rend compte que ce ne sont pas seulement les pétitions les plus importantes par le nombre de signataires qui y sont surreprésentées. Le sont plus encore les campagnes pétitionnaires qui, aux dires des médias, ont réuni le plus petit nombre de soutiens. De plus, d'autres facteurs paraissent amener la tendance à privilégier la taille des mobilisations. En fait, **même les rares sources médiatiques qui sélectionnent les pétitions dont elles rendent compte à partir de leur "valeur informative" semblent le faire à partir d'une conception de la "valeur informative" élargie et relativement spécifique à la forme pétitionnaire.**

A étudier les pétitions médiatisées par les quotidiens nationaux d'informations générales présents dans notre corpus, on est en effet conduit à distinguer quatre formes de "grandeur" concurrentes de la variable "taille des protestations", quatre facteurs qui pourraient amener, voire supplanter, aux yeux des journalistes, la "religion de la taille". L'espace de diffusion : ces quotidiens tendent à privilégier les pétitions dont l'espace de diffusion est national, voire international, au détriment de celles dont la diffusion n'est que locale. Une contrainte de "variété" qui prendrait la forme d'une sorte de règle implicite qui imposerait qu'environ un tiers des événements rapportés soient localisés sur la capitale et sa proche banlieue et que deux tiers soient localisés en Province. Le lien à l'actualité gouvernementale : on constate en effet à partir de notre corpus une diminution du nombre d'articles à teneur pétitionnaire en période pré- et post-électorale, comme si dans ces moments l'actualité pétitionnaire tendait à laisser sa maigre place à l'actualité des élections, puis à celle de la mise en place du nouveau gouvernement ; à l'inverse, chacun des pics dans le nombre d'articles à teneur pétitionnaire peut être rattaché à un ensemble de mobilisations spécifiques rattachées soit à des événements internationaux, soit à des projets gouvernementaux, sans, en revanche, qu'on constate une diminution du nombre de pétitions rapportées en cas de focalisation des médias sur une campagne particulière. Enfin et surtout, les ressources dont sont censés disposer les pétitionnaires, la qualité supposée des promoteurs et des signataires de pétitions. Ce sont en effet 'paradoxalement' les pétitions qui, aux dires des médias, ont réuni le plus petit nombre de soutiens qui sont le plus surreprésentées dans les quotidiens nationaux d'informations générales. Parce qu'elles sont aussi celles que les médias vont désigner comme des « pétitions d'intellectuels ». Là encore, on s'éloigne donc des critères de sélectivité qui prévalent pour d'autres formes d'action.

La faible redondance inter-médiatique en matière de pétitionnement semble donc finalement subsumer un double phénomène qui n'est pas sans conséquence en matière

d'analyses événementielles.

Elle signifie d'abord que la sélectivité médiatique en matière de pétitionnement ne diffère pas seulement de degré selon chaque type de media, mais aussi de nature. Ce ne sont pas les mêmes modèles de sélectivité qui sont mis en oeuvre par les différents organes de presse **si bien qu'en choisissant une source de presse plutôt qu'une autre, le chercheur choisit de surreprésenter une forme de pétition –un type d'événement protestataire- plutôt qu'une autre, de mesurer une sorte de biais médiatique plutôt qu'un autre.** Par exemple, si on en croit notre corpus, travailler à partir d'un quotidien national d'informations générales français, c'est, d'une part, minorer la force médiatique, si ce n'est réelle, d'un ensemble de mobilisations "traditionnelles" dans leurs organisateurs -syndicats, partis politiques de gauche extrême, associations locales- et dans leurs revendications -"matérialistes". C'est d'autre part se donner un corpus qui fait la part belle au modèle de sélectivité par la "valeur informative".

Toutefois, ce que notre analyse démontre aussi, c'est que la dimension "taille des protestations" qui, selon toutes les études de sélectivité menées en prenant en compte d'autres types d'événements protestataires ou tout type de protestations, quels que soient le pays envisagé et les organes médiatiques retenus, semble la plus déterminante pour rendre compte de la médiatisation ou non des événements protestataires, est en définitive relativement secondaire pour expliquer la médiatisation des pétitions, quelle que soit la source de presse envisagée.

En effet, même pour les deux pôles dans lesquels les campagnes pétitionnaires les plus grandes par le nombre de participants sont relativement surreprésentées -celui des quotidiens nationaux d'informations générales et celui des quotidiens locaux-, ce critère demeure beaucoup moins discriminant que d'autres facteurs -la légitimité des acteurs aux yeux des journalistes et la proximité de leur cause avec l'agenda politique pour les uns, l'aspect local de la protestation pour les autres-, comme si ce n'était finalement pas la même forme de "grandeur" qui primait pour les médias selon les types d'actions protestataires qu'ils ont à médiatiser, selon les représentations qu'ils se font de ces types d'action.

Mais, à partir du moment où, pour un même organe de presse, les facteurs de sélectivité médiatique en matière de pétitionnement diffèrent des facteurs de sélectivité médiatique en matière d'autres types de comportements protestataires, c'est la possibilité de comparer entre elles la réalité des usages des différentes formes d'actions protestataires à partir d'un échantillon de données de presse qui est en cause.

Pour s'en convaincre, il suffit en effet d'imaginer la situation suivante : si un journal a tendance à ne sélectionner que les pétitions initiées par des associations de défense des Droits de l'Homme et à ne se faire l'écho que des manifestations organisées par des syndicats, un chercheur qui voudrait étudier les différents usages des différentes formes de comportement protestataire à partir de ce journal conclurait que les pétitions sont le fait des dites associations et que les manifestations sont plutôt le fait des syndicats, alors que ce qu'il mesure en réalité c'est l'opposition entre les critères de sélectivité de ce journal en matière de pétitionnement et en matière de manifestation.

Or, c'est aussi cette possibilité que contribue à mettre en question la dernière spécificité de la couverture médiatique du pétitionnement : son exogénéité.

c) L'exogénéité de la couverture médiatique du pétitionnement

Par "exogénéité" de la couverture médiatique du pétitionnement, on désigne le fait que, semble-t-il plus souvent que pour d'autres formes d'action, le pétitionnement ne fasse l'objet

de médiatisation que pour des raisons extérieures à lui-même. Le fait qu'une pétition soit évoquée dans un article de journal ne signifie, le plus fréquemment, ni qu'elle est le sujet principal de cet article, ni même qu'elle a une actualité particulière en elle-même.

C'est à l'inverse bien souvent un événement extérieur qui semble lui conférer son actualité aux yeux des journalistes. Ainsi, seulement 44% des "pétitions par journal" de notre première base (275 sur 632) et 30% des pétitions de notre deuxième corpus (90 sur 297) se voient consacrer un article dont elles sont l'un des sujets principaux.

Le plus souvent, si les médias évoquent une initiative pétitionnaire, ce n'est pas pour la valoriser, mais dans une toute autre perspective : alors qu'ils relatent le déroulement d'autres événements protestataires survenus dans un même but ; alors qu'ils rappellent, sur un mode plus "thématique" ("thematic") l'ensemble de l'histoire et du contexte dans lesquels un grief a pu se développer; alors qu'ils se font l'écho du résultat de l'ensemble d'une mobilisation dans laquelle le pétitionnement n'est présenté que comme un adjuvant parmi d'autres; voire même alors qu'ils traitent d'une autre actualité -un fait divers, une campagne électorale- ou d'un sujet qui n'a *a priori* rien à voir avec la pétition dont il s'agit.

Enfin, même s'il n'est pas rare que d'autres types d'événements protestataires, supposés plus impliquants, fassent l'objet d'évocations, sans être au centre des papiers dans lesquels on les mentionne, le nombre d'"articles à teneur pétitionnaire" qui sont effectivement consacrés à d'autres formes d'action laisse supposer que ce type de couverture médiatique est pour partie spécifique au pétitionnement.

Or, cette exogénéité de la couverture médiatique du pétitionnement a de nombreuses incidences quant à la manière dont on peut analyser cette pratique à partir de données de presse.

Elle explique d'abord directement la faible redondance de cette même couverture médiatique : dans la mesure où, le plus souvent, les journaux qui évoquent des pétitions n'ont pas pour dessein d'en narrer la dynamique, mais n'en parlent que par surcroît, il n'est guère étonnant que l'occasion de parler plusieurs fois d'une même pétition ne se repète que rarement.

Elle permet aussi de comprendre pourquoi les pétitions, quand elles sont mentionnées, semblent caractérisées par un moins grand nombre d'informations que d'autres formes d'action protestataire. Ainsi, à peine plus d'une "pétition par journal" sur deux (324/632) de notre premier corpus se voient associées à un nombre de participants, 55% pour *Le Monde* par exemple. Alors que J.W.Duyvendak, travaillant sur ce même journal, mais en tenant compte de tous les types d'événements protestataires, dit disposer de cette information pour 80% des événements recensés. Une spécificité qui contribue à rendre peu pertinent le choix d'éliminer les événements sur lesquels manquent certaines informations ou de remplacer celles-ci par des données fictives.

Mais cette exogénéité de la couverture médiatique du pétitionnement rend surtout problématiques les postulats qui sous-tendent le choix de travailler sur les événements protestataires en excluant certaines rubriques ou en se fiant à des index analytiques.

Le fait que les événements pétitionnaires médiatisés ne le soient pas, le plus souvent, à titre principal, influe en effet directement sur les rubriques dans lesquelles cette médiatisation prend forme. Ces événements ne sont pas catégorisés en fonction du mode d'action utilisé, mais en fonction de nombre d'éléments extérieurs tels que les organisations qui soutiennent ces initiatives, les revendications mises en avant, ou les réactions qu'elles suscitent dans l'opinion et dans la sphère politique « légitime ».

Or, cette particularité relative semble se concrétiser de deux manières dans la répartition

des événements pétitionnaires selon les rubriques. D'une part, le nombre de campagnes pétitionnaires évoquées dans les rubriques que certains chercheurs proposent de délaissier, les "sections consacrées à l'économie et aux affaires, à la culture et aux sports" ainsi que les sections régionales et locales, n'est pas si négligeable : ainsi, 116 des 485 (24%) articles à teneur pétitionnaire recensés dans les quotidiens de notre premier corpus se trouvent dans de telles rubriques. D'autre part, **le corpus des événements pétitionnaires mentionnés dans les rubriques délaissées s'écarte significativement du corpus formé par l'ensemble des autres pétitions.**

En fait, la stratégie d'échantillonnage à partir des rubriques se heurte à un triple écueil sitôt qu'on la confronte aux spécificités de la médiatisation du pétitionnement. D'abord, elle tend à minorer une pratique qui semble moins souvent que d'autres considérée comme assez importante pour être évoquée dans des sections les plus "nobles" des quotidiens. Ensuite, elle revient à reléguer les événements qui, par nature, paraissent déjà les plus relégués par les médias et, donc, à approfondir et transfigurer quelque peu le biais médiatique. Enfin, elle tend à faire disparaître ce qui, aux yeux de J.W.Duyvendak par exemple, constitue une spécificité française : le recours au pétitionnement dans les milieux culturels et, dès lors, le fait que la rubrique "Culture", en France au moins, puisse ne pas être seulement une rubrique de relégation pour les actions protestataires, un entrepôt de "petites protestations", mais plus simplement l'espace de médiatisation d'un certain type d'événements protestataires - notamment les actions pétitionnaires- émanant d'un certain type de public -essentiellement, le "monde culturel". En sélectionnant ses rubriques, le chercheur sélectionne ainsi pour partie ses événements et contribue à biaiser ses conclusions.

Enfin, l'exogénéité de la couverture médiatique du pétitionnement pèse directement sur ce que certains ont nommé la « sélectivité médiatique secondaire », à savoir, l'ampleur de la couverture médiatique dont bénéficient les événements évoqués. D'abord, parce qu'elle signifie qu'*a priori* une pétition médiatisée aura moins de chances qu'un autre événement protestataire médiatisé de bénéficier d'une médiatisation "conséquente". Ensuite et surtout, parce qu'il apparaît qu'**en matière de pétitionnement, la sélectivité secondaire ne peut pas être simplement considérée comme une sur-sélectivité primaire.**

D'une part, **selon les indicateurs choisis pour évaluer la sélectivité secondaire en matière de pétitionnement, ce ne sont pas les mêmes types de pétitions qui bénéficient d'une 'importante couverture médiatique'**. Une Analyse des Correspondances Multiples dans laquelle sont placées en éléments actifs les variables qui caractérisent l'ampleur de la médiatisation et en éléments complémentaires celles qui caractérisent les pétitions et leur forme de médiatisation, permet d'opposer trois grandes formes de "grandissement médiatique" des pétitions qui correspondent à des modèles de sélectivité différents [Contamin, 2001, p.388sq.]. Un « grandissement par la redondance » (nombre d'articles par pétition, nombre de journaux qui l'évoquent et importance de l'information sur ces actions) qui profite essentiellement aux campagnes pétitionnaires recevant le plus de signatures. Un « grandissement par la focalisation médiatique » (fait de faire l'objet en propre d'un papier) qui profite cette fois-ci plutôt aux pétitions dites 'de personnalités' ainsi qu'aux appels liés à l'agenda politique du moment. Enfin, un « grandissement par l'espace éditorial occupé » (taille des articles à teneur pétitionnaire) qui bénéficie essentiellement aux pétitions « locales » et « professionnelles ». Ainsi, selon l'indicateur pris en compte, ce ne seront pas les mêmes campagnes pétitionnaires dont on devra dire qu'elles ont passé le filtre de la sélectivité médiatique secondaire.

En revanche, quel que soit cet indicateur, on doit conclure que **les facteurs de sélectivité secondaire en matière de pétitionnement diffèrent des facteurs de sélectivité primaire** puisqu'alors qu'en matière de sélectivité primaire, c'est la diversité de modèles de

sélectivité qui semblait la norme, on constate qu'en termes de sélectivité secondaire, c'est l'uniformité des modèles de sélectivité, quel que soit l'organe de presse pris en compte, qui domine. On peut en effet montrer que, si les différentes rédactions n'évoquent pas les mêmes pétitions, parmi les pétitions qu'elles choisissent d'évoquer, elles usent des mêmes critères pour sélectionner celles qui bénéficieront de la couverture la plus importante, et ce quel que soit l'indicateur de "grandissement" médiatique pris en compte²¹.

De cet examen de l'exogénéité de la couverture médiatique du pétitionnement et de sa traduction en terme de sélectivité secondaire, on peut finalement tirer une double conclusion.

D'abord, cette analyse démontre qu'on ne saurait étudier la sélectivité médiatique secondaire ou les "biais de description" médiatique en ne prenant en compte qu'une seule de ses dimensions. La similarité des facteurs de sélectivité secondaire quels que soient les indicateurs envisagés à laquelle parvient l'étude de J.D.McCarthy n'est en effet pas valable pour toute forme d'action ou pour tout contexte national. Dès lors, privilégier l'une de ces dimensions, c'est, pour certains types d'événements ou certaines configurations nationales au moins, biaiser les conclusions qu'on pourrait en tirer sur la réceptivité différentielle des médias aux différents types de protestation. Ne s'attacher qu'au degré de focalisation médiatique, c'est exagérer l'importance que les médias français accordent aux pétitions dites d' "intellectuels". Ne s'attacher au contraire qu'à la redondance médiatique, c'est exagérer la prégnance du modèle de sélectivité en fonction de la valeur informative.

Quant au choix de la troisième forme de grandeur médiatique, le grandissement par l'espace éditorial occupé, il revient précisément à aborder la couverture médiatique de pratiques comme le pétitionnement par leur "point faible" : leur exogénéité. C'est en quelque sorte considérer qu'une pétition est d'autant mieux couverte qu'elle n'est pas couverte pour elle-même et qu'elle est mentionnée de manière purement incidente. Cet indicateur qui pourrait paraître pertinent lorsqu'on travaille à partir de certaines formes d'action collective qui, plus souvent, font l'objet en tant que telles d'une couverture médiatique, semble donc, à l'inverse, particulièrement mal adapté à d'autres formes de protestation au point de rendre impossible toute comparaison.

Le second enseignement tient, quant à lui, à l'usage qu'on peut faire des index analytiques et des analyses de sélectivité secondaire dans le cadre d'une analyse événementielle. L'exogénéité de la couverture médiatique du pétitionnement signifie en effet que les événements pétitionnaires ont toutes chances de ne pas faire l'objet de notices en tant que tels dans d'éventuels index analytiques. Le chercheur ne peut donc espérer cerner tous ces événements en usant d'un index et en multipliant les mots-clés. Par exemple, dans notre premier corpus, seulement un peu plus de 50% de nos "pétitions par journal" (322 sur 632) sont désignées par le terme "pétition" ou un de ses dérivés par les journaux qui en font

²¹ Cette présentation linéaire et par étapes du processus de production de l'information n'a bien sûr qu'une valeur analytique. Ce n'est pas "un organe de presse" qui "choisit", mais un ensemble d'interactions multiples et contradictoires entre des acteurs aux statuts et aux fonctions divers qui débouchent au terme d'un processus plus ou moins tourmenté sur l'élaboration d'un produit journalistique qui fait une place plus ou moins grande au pétitionnement. De même, les différentes étapes de la sélection ne sont bien sûr pas nettement différenciées dans le procès de fabrication de l'information.

Toutefois, l'exogénéité même de la couverture médiatique du pétitionnement rend difficile, voire impossible, d'exposer ce processus de manière générale à partir d'entretiens ou d'une observation ethnographique.

Comme on a eu l'occasion de s'en rendre compte, les questions "que faites-vous habituellement quand vous recevez une pétition?" ou bien "comment habituellement êtes-vous mis au courant de l'existence d'une pétition?" n'ont pas de signification pour un journaliste, parce que, le plus souvent, ce n'est pas la pétition en elle-même qui lui importe.

mention contre, par exemple, 16% qui sont qualifiées d’“appel”, 5% de “manifeste” et 11% d’un dérivé du mot “lettre”.

Dès lors, en matière de pétitionnement au moins, en se basant sur un index analytique, on n’étudie pas l’ensemble des pétitions médiatisées, mais une partie d’entre elles; on n’étudie pas la sélectivité médiatique, mais une sélectivité de second ordre dont on peut supposer qu’elle ne soit pas sans rapport avec ce qu’on a nommé la “sélectivité secondaire” puisqu’elle semble liée au fait qu’un événement soit ou non l’un des principaux sujets des articles dans lesquels il est mentionné.

Une nouvelle fois, ces stratégies économes de recherche se heurtent aux particularités de la couverture médiatique du pétitionnement.

2- Des apories aux voies de la recherche...

Ubiquité temporelle, exogénéité, faible redondance : ce qui semble rassembler ces trois spécificités de la couverture médiatique en matière de pétitionnement, c’est finalement l’idée que **l’activité pétitionnaire se heurte à une sélectivité médiatique particulièrement importante**. Il semblerait qu’à taille et autres caractéristiques égales, une action pétitionnaire ait une probabilité d’être médiatisée -et d’être bien médiatisée, c’est-à-dire de manière abondante et conforme aux intentions de ses promoteurs- moins importante que d’autres formes d’action.

Ainsi, la non-redondance inter-médiatique pourrait être conçue comme un simple avatar de cette forte sélectivité : chaque media serait conduit à sélectionner parmi l’ensemble innombrable des actions pétitionnaires médiatisables, et qui, pour l’essentiel, ne seront pas médiatisées, celles qui sont conformes à ses critères de sélectivité, sans que ne s’imposent à lui avec autant de prégnance certains événements dont il ne pourrait pas ne pas parler²². C’est cette latitude a priori plus grande des médias à l’égard des actions pétitionnaires qui justifie a posteriori que ce terrain ait pu être particulièrement fécond pour s’interroger sur l’hétérogénéité des critères de sélectivité des différents médias à l’égard des événements protestataires et sur les différentes stratégies d’échantillonnage utilisées par les tenants des analyses événementielles.

Dès lors, ce que cette analyse tend à démontrer, c’est que ce que S.Tarrow nomme le “fétichisme de la minutie”, ce souci du détail qui l’a conduit avec, semble-t-il, quelque regret, à refuser toute forme d’échantillonnage, ne doit pas être seulement conçu comme un “fétichisme”, une sorte de rapport sacré à l’objet ou à la discipline, un refus du sacrilège de l’échantillonnage dont le chercheur “moderne” devrait parvenir à se libérer pour atteindre au savoir de la longue durée. Il relève plutôt beaucoup plus simplement d’une contrainte scientifique forte liée à l’objet étudié et aux objectifs de recherche que l’on se donne.

Si le dépouillement exhaustif, aussi douloureux et coûteux soit-il, semble un passage obligé en matière d’analyses événementielles, c’est parce que la couverture que les médias offrent aux événements protestataires diffère selon les modes d’action, selon les médias, c’est parce qu’une “même” rubrique dans deux pays différents ne montrera et n’occultera pas la même part de la “réalité” des événements protestataires, c’est parce que l’édition du même jour d’un même journal ne montrera et n’occultera pas la même part des événements manifestants ou pétitionnaires, c’est parce que, finalement, en croyant comparer des usages différents de la protestation dans un même pays, le chercheur risque de n’enregistrer à son insu que des différences de couverture médiatique. Des différences liées

²² Sur ce “concept” d’“événements-dont-les-médias-ne-peuvent-pas-choisir-de-ne-pas-rendre-compte”, cf Champagne, 1990, p.239 et Favre, 1999, p.144.

aux diverses formes d'action, c'est ce sur quoi on a insisté. Des différences liées aux configurations nationales, c'est aussi ce qu'on aurait pu suggérer en soulignant combien certaines spécificités de la couverture médiatique du pétitionnement en France pourraient tenir plus au contexte français qu'à la forme pétitionnaire elle-même.

Toutefois, même une absence d'échantillonnage ne résout pas toutes les questions. En effet, si les critères de sélection médiatique varient selon les organes de presse pris en compte, varient selon les formes d'action protestataire pris en compte, varient selon les pays pris en compte, varient selon les choix d'échantillonnage et les choix de définition de ce qu'est un événement, on ne peut que s'interroger sur la pertinence de l'étude quantitative d'événements protestataires à partir de données de presse, et, même, on l'a souligné à l'occasion, à partir d'autres types de données.

Faut-il pour autant en conclure qu'on doit délaissier toute prétention à une étude quantitative des mobilisations collectives, que celle-ci ne peut rien nous apprendre des dynamiques de protestation dans une société donnée?

La réponse ne saurait être que positive si, par étude quantitative des mobilisations collectives, on veut signifier : la possibilité d'évaluer de manière scientifiquement fondée, à partir d'analyses événementielles, le nombre de mobilisations lancées chaque année dans un pays, le nombre de participants, voire le type d'initiateurs ; la possibilité, même, de connaître l'évolution de ces nombres sur moyenne période afin de pouvoir conclure à "l'augmentation des formes les plus institutionnelles de protestation comme le pétitionnement" -pour reprendre la formule posée sous forme hypothétique par D.S.Meyer et S.Tarrow (1998, p.9)- ou à la transformation des types d'entrepreneurs de mobilisation; la possibilité de comparer le recours aux différents modes d'action, de montrer, par exemple, que les Français recourent plus souvent aux formes de contestation "les plus perturbatrices" qu'aux formes de mobilisation "plus modérées" [Duyvendak, 1994, p.114]; ou la possibilité de comparer ce qu'il en est des différents modes d'action dans différentes démocraties, de prouver par exemple que le pétitionnement est beaucoup plus répandu "dans les pays inclusifs et consensuels" comme la Suisse, alors qu'en France "le citoyen ne semble pas croire en des formes modérées de contestation" [Kriesi et alii, 1992].

De fait, avancer un nombre supposerait d'atteindre une forme d'exhaustivité hors d'atteinte. On peut, tout au plus, en matière de pétitionnement, espérer calculer un nombre "minimal" de signatures de pétitions dans un pays donné sur une période donnée dont la seule vertu est de démontrer qu'il ne s'agit pas d'une pratique disparue. Mais, avouons que l'investissement est lourd pour parvenir à une telle conclusion ! Quant aux autres objectifs proposés, ils supposeraient soit de travailler sur un corpus représentatif de l'ensemble des mobilisations données dans un territoire donné sur une période donnée, soit de disposer de corpus dans lesquels ces différentes variables répondent à des modèles de sélectivité similaires. Ce dont on a montré l'impossibilité pratique, si ce n'est théorique.

Ce n'est donc pas à un tel usage que peut correspondre le recours à une analyse événementielle à partir de données de presse. Et, ce, tout particulièrement pour qui s'intéresse au pétitionnement puisque certaines de ses spécificités -sa relative ubiquité géographique et temporelle et la radicale exogénéité de sa prise en compte médiatique, par exemple- le rendent particulièrement impropre à une telle utilisation.

Doit-on pour autant conclure de l'importance des biais de sélection médiatiques et de leur instabilité pluri-dimensionnelle qu'on ne peut rien tirer des comptes-rendus médiatiques et d'une analyse événementielle de la "réalité" des mobilisations collectives ? Doit-on finalement accepter l'alternative que nous propose R.Koopmans (1995, p.271) et à laquelle

n'est pas loin de souscrire l'article collectif de *Mobilization* : soit, faute de pouvoir éliminer les biais, parvenir à les rendre aussi systématiques que possible et, dès lors, pouvoir travailler de manière quantitative -ce dont on a vu l'impossibilité-, soit... en rester à des sources et des méthodes purement qualitatives ?

Au terme de cette analyse, on pourrait de fait presque reprendre mot pour mot l'expression par laquelle M.Perrot (1973, p.46) résumait le rôle épistémologique contradictoire de la presse : "à la fois transparence et obstacle, mélange de lumière et d'ombre, elle rapproche l'objet en même temps qu'elle le déforme". Les biais médiatiques seraient d'une ampleur telle et seraient si peu systématiques que le recours quantitatif aux données médiatiques ne serait que de peu de secours pour l'étude des mobilisations collectives.

Pourtant, ce serait négliger que, dans le temps même où on menait à partir de l'exemple du pétitionnement une étude critique des pratiques en matière d'analyse événementielle, on tirait un ensemble d'enseignements tant sur la réalité du pétitionnement et de sa couverture médiatique que sur les logiques plus générales de la sélection médiatique. Certes, les analyses événementielles ne rempliraient que difficilement les objectifs pour lesquels elles ont été originellement conçues. Toutefois, elles pourraient faire l'objet de lectures obliques qui en feraient des instruments pertinents pour travailler sur les logiques de médiatisation et, même, sur les logiques de mobilisation.

a) L'analyse événementielle au service d'une sociologie des médias :

Dire qu'on en apprend autant, voire plus, à partir d'une analyse événementielle sur les logiques de médiatisation et de fonctionnement médiatique que sur la réalité des actions protestataires n'est plus aujourd'hui une idée originale.

Elle prend toutefois une évidence particulière lorsqu'on se focalise sur le pétitionnement du fait de l'exogénéité particulière de la couverture médiatique de cette pratique. De fait, la distinction entre les "manifestations pour lesquelles les médias ne jouent aucun rôle", les manifestations qui ont "comme enjeu de devenir un «événement»" et les "événements-dont-les-médias-ne-peuvent-pas-choisir-de-ne-pas-rendre-compte" [Favre, 1999, p.142sq.] ne semble pas avoir une aussi grande pertinence en matière de pétitionnement. Ainsi, seules trois des 457 campagnes pétitionnaires qu'on a distinguées dans notre premier corpus sont évoquées en tant que telles dans les cinq quotidiens pris en compte : un appel en faveur des logements défavorisés lancé par l'abbé Pierre, mais publié le plus souvent à titre payant; une initiative de magistrats contre le projet gouvernemental de modification du code pénal; et un manifeste lancé en direction des parlementaires par diverses organisations de lutte contre le Sida, pour prôner un changement radical de la politique de santé en cette matière. Qui plus est, aucune d'entre elles ne correspond à la situation décrite par P.Favre d'une mobilisation si considérable par son ampleur qu'elle en viendrait à imposer sa logique aux médias.

A l'inverse, et même si nos données ne permettent pas totalement de l'objectiver, la médiatisation des pétitions, quel qu'en soit le support, semble plutôt l'exception. Même notre source la moins sélective du point de vue du pétitionnement, *L'Humanité*, ne permet de recenser qu'un peu plus de 30% des différentes pétitions d'un corpus médiatique dont on a souligné combien il était peu saturé. On retrouve même moins de 20% de ces pétitions dans chacun des quotidiens nationaux d'informations générales qu'on a dépouillés.

Ce qu'on peut en déduire, c'est qu'à chaque degré de médiatisation du pétitionnement, pour chaque niveau de sélectivité médiatique, on rend mieux compte de cette médiatisation par les logiques de fonctionnement du système médiatique, par les usages que les médias

peuvent faire des pétitions que par les caractéristiques des dites pétitions ou par la volonté plus ou moins affirmée des protestataires d'obtenir une couverture médiatique. Autrement dit, à analyser les pétitions médiatisées en France, on en apprend presque autant sur le fonctionnement du système médiatique en France que sur le pétitionnement en France.

Sans entrer dans les détails de la démonstration, l'analyse événementielle menée sur le pétitionnement en France, son usage à la fois quantitatif et qualitatif, –associé à d'autres études ponctuelles– a ainsi permis d'induire quatre principaux enseignements quant au système médiatique français.

Elle a d'abord conduit, comme on l'a vu, à **distinguer différents modèles de sélectivité médiatique associés à divers types de médias**, ou à objectiver l'idée de 'circulation circulaire de l'information'.

Elle a ensuite permis de **recenser les différents usages que les médias peuvent faire des pétitions** –et d'autres types d'action protestataire ?– et les amener à médiatiser une action pétitionnaire. Usages techniques lorsqu'il s'agit par exemple de faire d'une initiative pétitionnaire un accroche ou un moyen d'objectiver un mécontentement. Usages politiques lorsqu'il s'agit pour une rédaction de faire d'une pétition l'occasion d'affirmer une ligne politique particulière. Usages commerciaux lorsque la pétition est utilisée par un support médiatique pour augmenter ses ventes, pour améliorer son image à long terme ou pour se positionner. Usages internes ou axiologiques, enfin, lorsqu'il s'agit d'user de la couverture médiatique offerte à une pétition pour gérer des divergences internes ou pour faire montre de son respect des règles d'équilibre du journalisme.

Elle permet, dans un troisième temps, de **retravailler la distinction souvent avancée entre journaux d'opinion et journaux dits 'omnibus'**, l'opposition qui irrigue un ensemble de travaux français de sociologie des médias entre les rédactions qui n'hésitent pas à s'engager ouvertement et les médias "où la définition du travail journalistique tend à proscrire l'engagement public des rédacteurs" [Duval et alii, 1998, p.79].

En effet, si on se place du point de vue de la médiatisation du pétitionnement, cette distinction tend à occulter l'essentiel. D'abord, le fait que prédomine, quel que soit l'organe de presse pris en compte, le mode de présentation sous forme incidente, puis sous forme neutralisée : plus des deux-tiers des "pétitions par journal" médiatisées en tant que telles dans les journaux analysés en 1993 (208 sur 314) ne donnent lieu à aucune forme d'engagement de la part de ceux qui s'en font l'écho. Ensuite, le fait que *Le Figaro* se rapproche plutôt des autres quotidiens nationaux d'informations générales lorsqu'on prend en compte la façon dont il traite habituellement les actions pétitionnaires.

Enfin et surtout, l'idée que, même lorsque les pétitions font l'objet d'un engagement de la part d'organes de presse, celui-ci, le plus souvent, ne va pas sans nuances et sans contradictions. Et, ce, au nom d'un ensemble de facteurs qui outrepassent la seule question du respect ou non de la neutralité axiologique : diversité du lectorat, diversité interne à la rédaction, contraintes liées à la concurrence ou aux demandes éventuelles des annonceurs, ... Ainsi, des impératifs liés au champ journalistique, à la nécessité de concilier différents publics, peuvent conduire des journaux tels que *L'Humanité* ou *Le Figaro* à accueillir dans leurs colonnes des représentations d'une pétition qui ne correspondent pas à leur engagement général, à adopter ce que E.Neveu (1999, pp.60-61) appelle, en parlant de la couverture des conflits sociaux par la presse quotidienne régionale, une "structure feuilletée".

Autant de processus qui, à l'encontre des conclusions des tenants d'une conception structuraliste des sources, peuvent jouer en faveur ou à l'encontre d'une uniformisation des contenus médiatiques, en faveur ou à l'encontre des "intérêts" des pétitionnaires.

Certes, la distinction entre journaux d'opinion et journaux "omnibus", nationaux ou locaux, a une signification en ce qui concerne la médiatisation du pétitionnement. Mais, ce

que l'étude de la médiatisation du pétitionnement suggère, c'est d'abord que cette opposition entre deux modes de définition de l'excellence journalistique doit être lue de manière idéale-typique, plutôt que d'être appliquée abruptement à telle ou telle rédaction. C'est ensuite et surtout qu'il y aurait avantage à croiser cette typologie avec une typologie tout aussi idéal-typique des domaines et des types de pétitionnement.

On pourrait ainsi distinguer trois types de médiatisation des pétitions. D'abord, les pétitions locales ou les pétitions qui atteignent une telle taille qu'il devient difficile d'en contester le bien fondé, qui sont plutôt, quand elles sont médiatisées, l'objet de formes de traitement neutralisées quelle que soit la source médiatique qui s'en fait l'écho. C'est l'équivalent de ce que D.Hallin (1986) nomme la "zone de reportage", c'est-à-dire les domaines dans lesquels dominant le consensus et la mise en avant de valeurs humaines. Ensuite, les pétitions les plus politisées, initiées par un parti politique marginal ou par certains syndicats, par exemple, qui sont plutôt l'objet d'un traitement univoque, soit par le silence, soit par la valorisation, soit par la stigmatisation. C'est l'équivalent de la "zone de déviance" de la typologie de D.Hallin, celle qui concerne des prises de position assez marginales pour qu'il soit légitime que les médias les stigmatisent sans prendre la peine de donner la parole à leurs auteurs. Et, enfin, les appels de personnalités qui s'en prennent à la politique gouvernementale. Ceux-ci sont, semble-t-il, les plus susceptibles de bénéficier, dans tout organe de presse, d'un traitement équilibré où se croisent arguments en faveur et à l'encontre des pétitions. C'est ce que D.Hallin nomme donc la "zone de controverse légitime" dans laquelle s'imposeraient une norme de professionnalisme et la nécessité pour les médias de présenter les deux parties de la controverse.

A partir d'une telle grille, qu'il conviendrait de tester sur plusieurs configurations pétitionnaires, on sera alors à même de comprendre comment un quotidien, habituellement qualifié de "quotidien d'opinion" comme *L'Humanité*, se trouve contraint, pour certaines pétitions, de ne pas afficher un parti-pris trop évident pour ne pas être discrédité aux yeux même de ses lecteurs -sans parler de ceux de ses confrères ou de ses pairs-, tandis qu'un quotidien omnibus comme *Le Monde* sera conduit à adopter un ton franchement déséquilibré vis-à-vis de mobilisations très marquées politiquement.

Enfin, cette analyse événementielle a été l'occasion de **retravailler la question de la relation entre sources et médias**. On a en effet pu montrer que si les différents organes de presse français pris en compte s'accordent, pour l'essentiel, sur les caractéristiques des pétitions qui justifient une "forte" médiatisation, on ne saurait parler de "conditions de la médiatisation des pétitions", comme s'il suffisait qu'un ensemble de conditions soient réunies pour qu'une pétition bénéficie de retombées médiatiques. De fait, si la réunion de ces conditions contribue à rééquilibrer objectivement la relation entre pétitionnaires et médias -en donnant notamment à ceux-ci la possibilité de jouer de la concurrence entre eux-là-, et contribue, donc, à augmenter les chances de médiatisation d'une pétition, celle-ci reste en dernière instance soumise à des conditions qui ne dépendent en rien des efforts et des volontés des pétitionnaires.

C'est ce que montre l'analyse événementielle, en concluant que ce ne sont pas les mêmes pétitions qui passent le filtre de la sélectivité primaire selon les types de journaux, et, même, selon les rédactions. En dépit, même, du jeu de la concurrence, en dépit de la supposée "circulation circulaire de l'information", les pétitions dont on trouve la trace ne seraient-ce que dans tous les quotidiens nationaux d'informations générales sont extrêmement rares. Chaque journal médiatise "ses" pétitions, même si, ensuite, des contraintes convergentes tendent à faire utiliser à chacun des critères similaires de sélection pour choisir, dans ce premier corpus, celles qui feront l'objet d'un traitement plus substantiel.

Ainsi, en matière de pétitionnement, en France -au moins-, la professionnalisation des

sources n'est pas un élément suffisant pour rééquilibrer la relation pétitionnaires-médias, pour "endogénéiser" la couverture médiatique des pétitions. Les pétitionnaires demeurent, quoi qu'il arrive, dans une position de subordination structurelle.

Elle signifie aussi que, du point de vue des pétitionnaires et même du chercheur, la médiatisation d'une action pétitionnaire relève plus du hasard que d'une forme de nécessité. C'est ce qu'on peut appeler la "sérendipité" de la couverture médiatique du pétitionnement²³. Certes, le chercheur qui se donne pour objet d'étudier une pétition dont il sait qu'elle a été largement reprise par la suite, tant dans les médias qu'au-delà, a l'illusion et la tentation de déterminer les conditions qui ont permis que cet appel bénéficie d'une telle réception là où d'autres se sont heurtés à une apathie médiatique et citoyenne. Cependant, cette démarche, que commande le biais déterministe de l'enquête sociologique sur les mobilisations sociales, vaut essentiellement par sa capacité à "prévoir le passé", pas par sa validité pour "prévoir l'avenir". On peut déterminer un ensemble de circonstances qui facilitent le succès médiatique et citoyen d'une pétition. Mais, le chercheur, pas plus que l'acteur protestataire, ne peut dire à l'avance si un appel spécifique obtiendra l'onction médiatique.

Une "sérendipité" de la couverture médiatique du pétitionnement qui, au reste, ne semble pas nécessairement dysfonctionnelle aux yeux des pétitionnaires, puisque cette diversité des critères et cette "sérendipité" signifient aussi que chaque initiateur de pétitions, aussi "petit" soit-il, peut espérer des retours médiatiques. Une situation qui n'est pas sans satisfaire, à défaut de mieux, nombre d'entrepreneurs de pétitions, la multiplicité des appels pétitionnaires pouvant être lue comme une forme d'adaptation à celle-ci, puisque chaque pétition qui fait l'objet d'efforts de médiatisation joue le rôle d'une ligne lancée au cas où..., sans savoir précisément si les médias mordront et avec l'idée qu'en cas d'échec on réessaiera sous cette forme ou sous une autre un peu plus tard jusqu'à ce qu'ils mordent.

Comme le suggère ce dernier point, souligner les enseignements qu'on peut tirer d'une analyse événementielle quant au fonctionnement médiatique, c'est, on l'a compris, aussi déjà aussi en apprendre beaucoup des logiques de pétitionnement elles-mêmes.

b) L'analyse événementielle au service d'une sociologie des pétitions :

De fait, à se focaliser sur les biais de sélection médiatique, on pourrait n'en rester qu'à l'aspect "obstacle", à l'idée qu'en étudiant les pétitions médiatisées, on n'en apprend que sur les logiques de médiatisation et donner ainsi raison aux tenants d'une conception autocentrique de l'étude des mouvements sociaux.

Ce serait toutefois négliger tout ce que l'étude des échos médiatiques du pétitionnement, des "pétitions de papier", peut enseigner quant à la "réalité" du pétitionnement en France, quant aux "papiers des pétitions".

C'est ainsi en s'interrogeant sur les difficultés particulières auxquelles le chercheur se trouve confronté quand il cherche à prendre en compte les pratiques pétitionnaires à partir d'une analyse événementielle, en menant cette analyse et en rattachant types de pétitions et formes de médiatisation, qu'on a pu objectiver un ensemble de traits spécifiques aux formes de médiatisation du pétitionnement -l'ubiquité, la faible redondance et l'exogénéité de la couverture médiatique du pétitionnement- qu'il est du reste ensuite possible de rapprocher de

²³ On a forgé ce "néologisme" tiré du terme anglo-saxon "serendipity" -qui n'a pas d'équivalent exact en français- pour synthétiser de manière économique un ensemble de caractéristiques de la couverture médiatique du pétitionnement -son caractère erratique, hasardeux et, à la fois, quand elle est abondante, providentiel, "heureux"- et pour nous éviter, ainsi, de recourir à de longues et lourdes périphrases.

ce que nous disent les promoteurs de pétitions des usages qu'ils tentent de faire ou non des médias.

Ainsi, les 'biais médiatiques' ne doivent pas être conçus comme un simple obstacle irréductible à la connaissance de la "réalité" des mobilisations collectives qui rendrait vains les efforts des partisans des analyses événementielles. Ils peuvent aussi être utilisés comme des indices révélateurs des logiques de fonctionnement des médias en général, et en particulier à l'égard des actions protestataires. En ce sens, une analyse événementielle ne nous en apprend peut-être pas autant que certains tenants de cette approche voudraient le faire accroire sur la réalité de la politique contentieuse dans un espace considéré, mais, par d'autres biais, peut nous en apprendre autrement sur les logiques médiatiques et sur les logiques militantes.

Surtout, il est un autre usage possible de l'étude quantitative du pétitionnement à partir de données médiatiques –et de toute analyse événementielle– dont S.Olzak (1989, pp.121-122) donne la clé lorsqu'elle avance qu'il ne faut pas confondre le problème de la "représentativité des échantillons" étudiés et celui des "biais de sélection d'échantillonnage", le fait qu'un échantillon –un corpus, dira-t-on plutôt– ne soit pas représentatif de la population dont il est issu et le fait qu'en son sein les relations entre variables ne soient pas représentatives des relations internes entre variables qui existeraient dans l'ensemble de la population étudiée : la "non-représentativité d'un échantillon rend impossible la mesure des moyennes et variances de la population étudiée, mais elle n'affecte pas nécessairement l'estimation de ses paramètres structuraux".

Ainsi, on peut faire l'hypothèse d'une stabilité des structures de corrélation et supposer que, si les enseignements tirés des tris à plat d'une analyse quantitative du pétitionnement par données de presse –comme de toute analyse événementielle– ne signifient pas grand chose, en revanche, ceux qu'on extrait d'analyses multidimensionnelles auraient une pertinence sociologique. On ne peut savoir quels groupes recourent le plus souvent au pétitionnement (ou à d'autres modes d'action). On peut en revanche espérer découvrir comment un groupe recourt au pétitionnement quand il y recourt, quels usages différentiels les divers groupes protestataires font d'une même technologie politique, en associant ainsi des "types de pétitions" à des "types d'usages" et à des "types d'usagers".

Or, trois constats tirés de notre étude de sélectivité médiatique tendent à conforter cette possibilité.

D'abord, le fait que les analyses multivariées qui nous ont permis d'analyser la sélectivité médiatique primaire en matière de pétitionnement en France tendent à opposer de véritables types-idéaux de pétitions constitués d'un ensemble de caractéristiques –types de promoteurs, de destinataires, de signataires, d'objets, d'espaces de diffusion,...– logiquement articulées entre elles : des "manifestes de personnalités", des "pétitions de masse", des "pétitions professionnelles", des "pétitions locales",... Ce sont ainsi différents usages pétitionnaires relativement solidifiés qui semblent transparaître.

Or, deuxième constat, lorsqu'on applique des analyses de correspondances multiples aux pétitions médiatisées par chacune des sources de notre premier corpus, ce sont les mêmes idéaux-types de pétitions, ce sont les mêmes groupes de caractéristiques pétitionnaires qui s'opposent. L'existence de ces "types" ne doit donc pas seulement à la construction médiatique, mais relève aussi de la réalité du pétitionnement en France.

Une conclusion que conforte enfin une dernière observation : le fait que, lorsqu'une pétition trouve un écho dans plusieurs des organes de presse étudiés, en dépit des divergences entre journaux, elle demeure toujours dans la même catégorie de classement. Les biais médiatiques semblent donc n'avoir que peu d'influence sur la façon dont une pétition peut

être cataloguée. Le filtre médiatique ne fait pas obstacle à l'appréhension d'usages pétitionnaires et de types de pétitions "qui tiennent", indépendamment de leurs représentations médiatiques.

Ce n'est donc pas parce que le pétitionnement ne se réduit pas aux "pétitions de papier" que l'analyse quantitative de ces "pétitions de papier" ne peut pas nous renseigner sur les "papiers des pétitions", sur la manière dont des acteurs diversifiés s'approprient de manière différente, mais selon des normes relativement constantes, une même forme de protestation, sur l'existence de répertoires pétitionnaires différenciés. A l'inverse, c'est notamment sur cette fécondité épistémologique de l'analyse quantitative du pétitionnement à partir de données de presse qu'on peut fonder une typologie objectivée des usages pétitionnaires (comme on pourrait le faire d'autres modes d'action).

En l'occurrence, en appliquant ce projet de recherche à notre base de données de presse "Pétitions distinctes 1993", en faisant des variables qui décrivent les formes qu'ont prises les différentes pétitions répertoriées les variables actives d'une Analyse de Correspondances Multiples sur laquelle on projette les variables qui décrivent les buts substantiels supposés des pétitionnaires, on peut, par exemple, clairement distinguer quatre grandes modalités d'utilisation substantielle du pétitionnement.

Ce que révèle cette ACM, c'est en effet une quadripartition de l'espace des usages substantiels du pétitionnement [Contamin, 2001, p.590sq.]. Le premier axe de cet ACM, celui qui synthétise le plus d'informations (32%), tend à opposer les pétitions qui bénéficient d'une faible médiatisation à celles qui bénéficient d'une médiatisation plus forte. Le second axe tend, quant à lui, à opposer les pétitions qui sont combinées avec d'autres formes de mobilisation -jouant sur le nombre ou sur d'autres registres (plaintes, contacts avec des élus, expertise,...)- à celles qui font plutôt l'objet d'un usage isolé. Ainsi, ces deux axes en viennent à définir quatre pôles caractérisés par des causes divergentes et par des stratégies pétitionnaires elles-mêmes distinctes comme si, effectivement, un même souci de faire avancer leurs revendications conduisait des promoteurs de pétitions engagés dans des luttes différentes à user différemment de la technologie pétitionnaire.

Ce sont ainsi les pétitions qu'on qualifiera de "professionnelles", celles qu'on retrouve dans la partie "Sud-Ouest", qui semblent le plus souvent inscrites dans une perspective de "rationalité combinée" : il s'agit de pétitions lancées par des syndicats auprès des clients ou du personnel d'une entreprise en vue de faire pression sur un décideur privé à propos de revendications qu'on qualifiera de "matérialistes", concernant des problèmes d'emploi, de logement, de service public, de syndicalisme, de conditions de travail ou d'acquis sociaux. Ces pétitions rassemblent un nombre relativement important de signataires : de 5.000 à 50.000. En revanche, elles ne bénéficient que d'une faible médiatisation, relativement plus souvent en cours de mobilisation ou lors de la remise de celles-ci, c'est-à-dire lorsqu'elles sont mariées avec les autres formes de mobilisation. Dans ces configurations "professionnelles", le pétitionnement, pour être substantiellement efficace, semble donc devoir s'insérer dans une séquence de mobilisation plus large, et ne pas avoir besoin de médiatisation : on ferait, pour l'essentiel, directement pression sur les décideurs par la combinaison du nombre de signataires et d'autres formes d'action.

Le second type d'usage substantiel du pétitionnement semble lui aussi fondé sur un contact direct entre pétitionnaires et décideurs, mais il se distingue du premier type par une apparente moindre nécessité de recourir à d'autres formes d'action et d'insister sur le nombre de signataires. C'est là, dans le cadran "Nord-Ouest" de la représentation graphique, que l'on trouve ce qu'on pourrait appeler les "pétitions locales". Des pétitions promues par des associations locales ou des habitants qui récoltent auprès des membres d'une collectivité

locale un nombre relativement restreint de signatures (“≤5.000”) pour défendre auprès de destinataires locaux des revendications qui profiteront directement à cette population et qui portent essentiellement sur des problèmes locaux et sur des problèmes de sécurité. Ces mobilisations se caractérisent, d’abord, par une faible médiatisation -celle-ci ne semble qu’incidente, alors que les pétitions sont déjà terminées- et, ensuite, par un usage relativement rare d’autres formes de mobilisation. Dans ce cadre local-là, la pétition semble donc suffire à atteindre l’objectif poursuivi. On est là au plus près d’un usage “pur” du pétitionnement que permettrait la relation de relative proximité entre les pétitionnaires et leur représentant local.

A cet usage immédiat -c’est-à-dire sans médiatisation- et isolé -c’est-à-dire, accompagné d’un nombre relativement réduit, en nombre et en diversité, d’autres activités- du pétitionnement, on peut opposer le cadran “Nord-Est” de la représentation graphique dans laquelle on trouve plutôt des pétitions certes isolées -il est encore plus rare qu’elles prennent place dans une séquence de mobilisation-, mais plutôt médiatisées, notamment dans la presse de qualité. On retrouve là, sans surprise, ce qu’on pourrait nommer les “manifestes politiques de personnalités”. Des “manifestes” lancés par des “personnalités” ou des partis politiques, signés par un nombre relativement réduit de personnes (“<100”) caractérisées par leur notoriété ou leur mandat politique, et qui s’adressent à l’opinion publique à propos de thèmes politiques ou culturels. Souvent, ces appels sont médiatisés au moment où ils sont rendus publics avec une liste de premiers signataires. On serait donc là dans des configurations où la médiatisation d’un appel soutenu par des personnalités publiques serait supposée suffisante pour obtenir des résultats substantiels.

Enfin, le dernier cadran de la représentation graphique semble correspondre à un usage du pétitionnement qui combine une forte recherche de médiatisation, la mise en avant de personnalités “médiatiques” et, surtout, la recherche du poids du nombre. Ce sont ce qu’on pourrait appeler des “pétitions de masse”. Lancées par des médias, des associations de défense des Droits de l’Homme et des associations généralistes, sur une base nationale ou internationale, elles s’adressent au plus grand nombre possible de citoyens et de personnalités pour faire pression sur d’autres pays ou sur des organisations internationales afin d’obtenir des changements qui bénéficieront aux populations d’autres pays. C’est dans ce cadre-là que la médiatisation semble la plus importante et qu’elle commence dès le lancement de ces initiatives.

On voit ainsi clairement que, si l’analyse événementielle ne permet donc pas d’évaluer l’ampleur du pétitionnement ou de mesurer la propension à l’emploi du pétitionnement de différents groupes protestataires, elle permet en revanche de mettre en évidence différents usages du pétitionnement propres à certaines causes, à certains groupes et à certaines configurations pétitionnaires.

Elle permet aussi de faire réapparaître un certain nombre de types-idéaux dont l’existence dans les représentations des citoyens ou des journalistes ne prête pas à discussion, mais dont la singularité en termes de mode de fonctionnement est loin d’être aussi assurée. Elle tend, de plus, à objectiver l’idée selon laquelle tout pétitionnement, même lorsqu’il a une visée substantielle, n’a pas vocation à être médiatisé, que, dans de nombreuses configurations, le recours au pétitionnement n’est pas “médiacentré”. Enfin, elle laisse penser que la combinaison des modes d’action peut parfois se substituer à la médiatisation.

Autant d’enseignements qui pourraient être nuancés -notamment en ce qu’ils postulent une possibilité de ‘choix’ pour les promoteurs de pétitions qui est en réalité très contraint-, mais qui portent donc sur la ‘réalité’ du pétitionnement et non pas seulement sur sa couverture médiatique.

Conclusion

La littérature de plus en plus importante sur les analyses événementielles s'est essentiellement focalisée autour d'une question : celle de la systématique des biais de sélection médiatique. C'est autour de cette interrogation que se sont cristallisés deux 'camps' longtemps rattachables aux deux côtés de l'Atlantique : celui des tenants d'une vision médiacentrique des mobilisations collectives et de leurs études et celui des détracteurs de cette vision.

On a essayé, en se fondant sur une analyse événementielle un peu particulière par son objet –les pratiques pétitionnaires-, par sa méthode de recherche et par son mode de lecture, de reposer cette question de la systématique des biais médiatiques, tout en déplaçant les termes du débat.

Du fait des spécificités de la couverture médiatique de cette pratique -son ubiquité temporelle, son exogénéité, sa non redondance et sa sérendipité-, celle-ci est apparue particulièrement adéquate pour questionner la plupart des impensés des analyses événementielles et mettre en cause nombre des choix d'échantillonnage qui les fondent. Une démarche qui ne conduit pourtant pas à dénier aux analyses événementielles leur pertinence. On a de fait tenté de montrer en pratique comment on pouvait faire tout à la fois de la construction même de l'analyse événementielle et de ses résultats quantitatifs et qualitatifs des instruments obliques pour une meilleure connaissance tout à la fois des logiques de couverture médiatique et des logiques de pétitionnement.

Au-delà, il s'agissait aussi de montrer comment on peut recourir à des dispositifs quantitatifs lourds sans pour autant abandonner les précautions et préventions méthodologiques propres aux travaux monographiques. Contre la double tendance chiasmatisque qui semble parfois enfermer tout travail de science politique. Entre la nécessité des 'gros chiffres' propres à la science politique internationale qui tend à dénier toute validité aux travaux monographiques et à faire du grand nombre un sésame qui vaut présomption de légitimité. Et, à l'inverse, la tendance d'une science politique française à se méfier de toute approche quantitative, à multiplier les préventions méthodologiques à leur rencontre –sans, toujours, prendre le temps de tester empiriquement ce que ces approches supposent- et à admettre en revanche sans guère de précautions la validité de toute approche monographique.

Faire soi-même une analyse événementielle, en souligner les limites, mais en faire un usage à la fois statistique et monographique pour en montrer la fécondité. Autant de fils qui sont supposés permettre, autant que faire se peut, d'associer les atouts de ces deux traditions, plutôt que de les opposer.

Bibliographie

Azar (Edward E.), Cohen (Stanley H.), Jukam (Thomas O.), McCormick (James M.), "The Problem of Source Coverage in the Use of International Events Data", *International Studies Quarterly*, n°16 (3), 1972, pp.373-388.

Ball (Patrick), "On the Quantification of Horror: Field Notes on Statistical Analysis of Human Rights Violations." in Christian Davenport, Hank Johnston, and Carol Mueller, dir., *Repression and Mobilization*, dir., Minneapolis, University of Minnesota, 2005.

Banks (Arthur S.), *Cross-National Series Data Archive*, Binghamton, Computer Solutions Unlimited, 1997.

Barranco (José) et Wisler (Dominique), "Validity and Systematicity of Newspaper Data

in Event Analysis”, *European Sociological Review*, n°15 (3), 1999, pp.301-322.

Bond (Doug), Jenkins (J.Craig), Taylor (Charles Lewis) et Schock (Kurt), “Mapping Mass Political Conflict and Civil Society”, *Journal of Conflict Resolution*, 1997, n°41 (4), pp.553-579.

Bond (Doug), Bond (Joe), Oh (Churl), Jenkins (J.Craig) et Taylor (Charles Lewis), “Integrated Data for Event Analysis (IDEA) : An Event Typology for Automated Events Data Development”, *Journal of Peace Research*, 2003, n°40 (6), pp.733-745.

Bourdieu (Pierre), *Sur la télévision*, Paris, Raisons d’Agir, 1996.

Champagne (Patrick), *Faire l’opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990, chap. n°4, pp.193-268.

Contamin (Jean-Gabriel), *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : L’exemple de la pétition en France*, Thèse de Science Politique, Université de Paris 1, 2001.

Danzger (Herbert), “Validating Conflict Data”, *American Sociological Review*, n°40, 1975, pp.570-584.

Davenport (Christian), “The Devil is in the Details. Media Attentionness, Conflict Cycles and the Unexplored Micro-foundations of Event Data”, Working Paper, Department of Political Science, Maryland University, 2001.

Davenport (Christian) et Litras (Marika), « Rashomon and Repression : a Multiple Source Analysis of Contentious Event », Working Paper, Department of Political Science, Maryland University, 2003.

Downs (Anthony), “Up and Down with Ecology. The Issue Attention Cycle”, *The Public Interest*, 1972, n°28, pp.38-50.

Duval (Jérôme), Gaubert (Christophe), Lebaron (Frédéric), Marchetti (Dominique) et Pavis (Fabienne), *Le « décembre » des intellectuels français*, Paris, Liber, Raisons d’agir, 1998.

Duyvendak (Jan Willem), *Le poids du politique : les Nouveaux Mouvements Sociaux en France*, Paris, L’Harmattan, 1994.

Earl (Jennifer), Martin (Andrew), McCarthy (John D.) et Soule (Sarah E.), “The Use of Newspaper Data in the Study of Collective Action”, *Annual Review of Sociology*, 2004, n°30, pp.65-80.

Earl (Jennifer), Soule (Sarah E.), McCarthy (John D.), “Protests under Fire? Explaining Protest Policing”, *American Sociological Review*, 2003, n°68 (4), pp.581-606.

Eisinger (Peter K.), “The Conditions of Protest Behavior in American Cities”, *American Political Science Review*, n°67, 1973, pp.11-28.

Etzioni (Antonio), *Demonstration Democracy*, New York, Gordon and Breach, 1970.

Favre (Pierre), “Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics”, in François (B.) et Neveu (E.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, pp.135-152.

Fillieule (O.), “Archives policières, sources de presse et manifestations de rue”, *Cahiers de la sécurité intérieure*, 1996, n°26, pp.153-176.

Fillieule (Olivier), *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, Annexe n°1.

Fillieule (Olivier), “On n’y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l’analyse des mobilisations protestataires”, in Pierre Favre, Olivier Fillieule and Fabien Jobard (dir.), *L’atelier du politiste. Théories, actions représentations*, Paris, La Découverte, 2007.

Fillieule (Olivier) et Jimenez (Manuel), “The Methodology of Protest Event Analysis and the Media Politics of Reporting Environmental Protest Events”, in Christopher Rootes (dir.), *Environmental Protest in Western Europe*, Oxford, Oxford university press, 2003.

Fillieule (Olivier) et Ferrier (Fabrice), "Selection Bias in the French Database on Protest Events". Working paper series of The Centre for the Study of Social and Political Movements. University of Kent at Canterbury, 1999.

Giugni (Marco G.), Kriesi (Hanspeter), "Nouveaux Mouvements Sociaux dans les années 1980 : Evolution et perspectives", *Annuaire Suisse de Science Politique*, n°30, 1990, pp.79-99.

Gurr (Ted Robert), "A Causal Model of Civil Strife : A Comparative Analysis Using New Indices", *American Political Science Review*, 1968, n°62, pp.1104-1124.

Hallin (Daniel), "*The Uncensored War*". *The Media and Vietnam*, New York, Oxford University Press, 1986, pp.16-117.

Havrilesky (Thomas), *The Pressures on American Monetary Policy*, Boston, Kluwer Academic, 1993.

Hocke (Peter), "Determining the Selection Bias in Local and National Newspaper Reports on Protest Events", in Rucht (D.) et alii, *op.cit.*, 1998, pp.131-163.

Hug (Simon) et Wisler (Dominique), "Correcting for Selection Bias in Social Movement Research", *Mobilization*, 1998, n°15 (3), pp.141-161.

Jenkins (J. Craig) et Eckert (Craig M.), « Channeling Black Insurgency. Elite Patronage and Professional Social Movement Organizations in the Development of the Black Movement », *American Sociological Review*, 1986, n°51 (6), pp.812-829.

Jackman (Robert W.) et Boyd (William A.), "Multiple Sources in the Collection on Political Conflict", *American Journal of Political Science*, 1979, n° 23 (2), pp.434-458.

Jenkins (J.Craig) et Perrow (Charles), "Insurgency of the Powerless : Farmworker Movements (1946-1972)", *American Sociological Review*, 1977, n°42, pp.249-268.

Juhem (Philippe), « Mobilisations et structure des opportunités politiques : réflexions sur l'exemple suisse », *Revue Française de Science Politique*, octobre 1997, 47 (5), p. 659-665.

Koopmans (Ruud) et Rucht (Dieter), "Protest Event Analysis", in Bert Klandermans et Suzanne Staggenborg (dir.), *Methods of Social Movement Research*, University of Minnesota Press, 2002.

Koopmans (Ruud), "Appendix : The NewsPaper Data", in Kriesi (Hanspeter) et alii, *op.cit.*, 1995.

Koopmans (Ruud), "The Use of Protest Event Data in Comparative Research : Cross-National Comparability, Sampling Methods and Robustness", in Rucht (Dieter) et alii, *op.cit.*, 1998, pp.90-110.

Kriesi (Hanspeter), Koopmans (Ruud), Duyvendak (Jan Willem) et Giugni (Marco G.), "New Social Movements and Political Opportunities in Western Europe", *European Journal of Political Research*, n°22 (2), 1992, pp.219-244.

Kriesi (Hanspeter), Koopmans (Ruud), Duyvendak (Jan Willem) et Giugni (Marco G.), *New Social Movements in Western Europe. A Comparative Analysis*, London, University College London Press, 1995.

Lichbach (Mark), "Protest in America : Univariate ARIMA Models of the Postwar Era", *The Western Political Quarterly*, 1985, n°38 (3), pp.388-412.

Lipsky (Michael), "La contestation comme ressource politique", in Padioleau (Jean-Gustave), *L'opinion publique. Examen critique, nouvelles directions*, Paris, Mouton éditeur, 1981 (1968), pp.336-367.

Lippmann (Walter), *Public Opinion*, New York, Free Press, 1922.

Maney (Gregory M.), Oliver (Pamela E.), "Finding Event Records", *Sociological Methods Review*, 2001, n°29, pp.131-169.

McAdam (Doug), *Political Process and the Development of Black Insurgency*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.

McAdam (Doug), Su (Y.), “The War at Home : Anti-war Protests and Congressional voting”, *American Sociological Review*, 2002, n°67, pp.696-721.

McCarthy (John D.), McPhail (Clark) et Smith (Jackie), “Images of Protest : Dimensions of Selection Bias in Media Coverage of Washington Demonstrations, 1982 and 1991”, *American Sociological Review*, n°61, 1996, pp.478-499.

McCarthy (John D.), McPhail (Clark), Smith (Jackie) et Crishock (Louis J.), “Electronic and Print Media Representations of Washington D.C. Demonstrations, 1982 and 1991 : A Demography of Description Bias”, in Rucht (D.) et alii, *op.cit.*, 1998, pp.113-130.

McPhail (Clark), Schweingruber (David), “Unpacking Protest Events : A Description Bias Analysis of Media Records with Systematic Direct Observations of Collective Action. The 1995 March for Life in Wasjington, D.C.”, in Rucht (D.) et alii, *op.cit.*, 1998, pp.164-195.

Meyer (D.S.) et Tarrow (S.), “A Movement Society : Contentious Politics for a New Century”, in Meyer (D.S.) et Tarrow (S.), *The Social Movement Society. Contentious Politics for a New Century*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 1998, pp.1-28.

Mueller (Carol), “International Press Coverage of East German Protest Events, 1989”, *American Sociological Review*, 1997, n°62 (5), pp.820-832.

Myers (Daniel J.), Caniglia (Beth, S.), “All the Rioting That’s Fit to Print : Selection Effects in National Newspaper Coverage of Civil Disorders, 1968-1969”, *American Sociological Review*, 2004, n°9 (4), pp.519-543.

Neveu (Erik), “Médias, Mouvements sociaux, espaces publics”, *Réseaux*, n°98, 1999, pp.17-85.

Oliver (Pamela E.), Myers (Daniel J.), “How Events Enter the Public Sphere : Conflict, Location and Sponsorship in Local Newspaper Coverage of Public Events”, *American Journal of Sociology*, 1999, n°105 (1), pp.38-87.

Oliver (Pamela E.), Maney (Gregory, M.), “Political Processes and Local Newspaper Coverage of Protest Events : From Selection Bias to Triadic Interactions”, *American Journal of Sociology*, 2000, n°106 (2), pp.463-505.

Olzak (Susan), “Analysis of Events in the Study of Collective Action”, *Annual Review of Sociology*, n°15, 1989, pp.119-141.

Ortiz (David G.), Myers (Daniel J.), Walls (N.Eugene), Diaz (Maria-Elena D.), “Where Do We Stand with Newspaper Data?”, *Mobilization*, 2005, n°10 (3), pp.397-419.

Perrot (Michelle), *Les ouvriers en grève*, Paris, Editions Mouton, 1973.

Rootes (Chris), “The Transformation of Environmental Activism”, *Innovation : The European Journal of Social Sciences*, 1999, n°12 (2), pp.187-206.

Rucht (Dieter), Koopmans (Ruud) et Neidhardt (Friedhelm), dir., *Acts of Dissent. New Developments in the Study of Protest*, Berlin, Sigma, 1998.

Rucht (D.) et Neidhardt (F.), “Methodological Issues in Collecting Protest Event Data : Units of Analysis, Sources and Sampling, Coding Problems”, in Rucht (D.) et alii, *op.cit.*, 1998, pp.65-89.

Rummel (Randolph J.), “Dimensions of Conflict Behavior within Nations, 1946-59”, *Journal of Conflict Resolution*, 1966, n°10, pp.65-73.

Russett (B.M.), Alker (H.R.), Deutsch (K.W.) et Lasswell (H.D.), *World Handbook of Political and Social Indicators*, New Haven, Yale University Press, 1964.

Schrodt (Philip, A.), “The Statistical Characteristics of Event Data”, *International Interactions*, 1994, n°20, pp.35-53.

Schrodt (Philip, A.), Gerner (Deborah J.), “Validity Assesment of a Machine-Coded Event Data Set for the Middle East, 1982-92”, *American Journal of Political Science*, 194, n°38, pp.825-854.

Siméant (Johanna), « L'efficacité des corps souffrants : Le recours aux grèves de la faim

en France », *Sociétés Contemporaines*, juillet 1998, n° 31, p. 59-79.

Siméant (J.), *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

Snyder (David) et Tilly (Charles), "Hardship and Collective Violence in France, 1830 to 1960", *American Sociological Review*, n°37, 1972, pp.520-532.

Snyder (David) et Kelley (William R.), "Conflict Intensity, Media Sensitivity and the Validity of Newspaper Data", *American Sociological Review*, n°42, 1977, pp.105-123.

Spilerman (Seymour), "The Causes of Racial Disturbances : A Comparison of Alternative Explanations", *American Sociological Review*, n°35 (4), 1970, pp.627-649.

Tarrow (Sidney), *Democracy and Disorder. Protest and Politics in Italy. 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

Taylor (Charles L.) et Hudson (Michael C.), *World Handbook of Political and Social Indicators*, New Haven, Yale University Press, 1972.

Taylor (Charles L.) et Jodice (David A.), *World Handbook of Political and Social Indicators*, New Haven, Yale University Press, 1983.

Tilly (Charles), *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978.

Tilly (Charles), Tilly (L.) et Tilly (R.), *The Rebellious Century, 1830-1930*, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

Tilly (Charles), "Speaking Your Mind without Elections, Surveys or Social Movements", *Public Opinion Quarterly*, 1983, n°147, pp.461-478.

Tilly (Charles), *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

Rosengren (K.E.), "Bias in News : Methods and Concepts", *Studies in Broadcasting*, 1979, n°15, pp.31-45.

Wisler (Dominique), "Médias et action collective. La couverture de presse des manifestations publiques en Suisse", *Revue Française de Sociologie*, n°40 (1), 1999, pp.121-138.

Wooley (John T.), "Using Media-Based Data in Studies of Politics", *American Journal of Political Science*, n°44 (1), 2000, pp.156-173.